

Rapport

Résultats du benchmarking des indicateurs EMAS.

Période 2011-2012

Abréviations utilisées :

ETP: Equivalent temps plein

n: nombre d'institutions concernées par le calcul du chiffre clé

HVAC: Heating Ventilation and Air-Conditioning

Introduction

Pour la deuxième fois¹, nous publions un rapport relatif aux indicateurs de performance environnementale EMAS des institutions fédérales.

Les indicateurs de performance environnementale donnent une image de l'impact des activités² d'une institution sur l'environnement. L'évolution des indicateurs met en lumière les efforts fournis par les institutions afin de gérer et, le cas échéant, de réduire leurs impacts sur l'environnement. Tout comme dans le premier rapport, les chiffres sont complétés de constatations, de bonnes pratiques et de points d'attention.

Le but du benchmarking est

- d'attribuer une valeur moyenne aux indicateurs environnementaux communs ;
- de cartographier l'évolution des performances environnementales ;
- de donner la possibilité à chaque service public de commenter ses résultats.

Grâce au benchmarking, les services publics apprennent les uns des autres et prennent connaissance de nouveaux défis à relever et/ou d'obstacles communs à franchir.

Pertinence des indicateurs

Dans un système de gestion environnementale, une organisation détermine - sur base d'une analyse - son programme environnemental. Celui-ci se compose d'objectifs et d'actions programmés généralement sur plusieurs années. L'évaluation des objectifs se fait à l'aide d'indicateurs de performance environnementale. En fonction de l'analyse susmentionnée, il arrive que tous les indicateurs mentionnés dans ce rapport ne soient pas pertinents pour un site ou pour une institution.

Ainsi, il se peut qu'une institution, où le propriétaire du bâtiment (un tiers) ne souhaite pas investir/participer dans des mesures d'économie d'énergie, se limite aux actions sur le plan du comportement des employés. Dans ce cas, il est clair que l'indicateur correspondant connaît une évolution limitée. En revanche, si cette institution dispose d'un grand parc automobile, il est plus probable que l'institution formule un objectif plus ambitieux à ce sujet et que l'indicateur y afférent évolue plus vite.

¹ Le premier rapport date de 2011 et concerne les années 2006 à 2010. Un résumé de ce rapport est disponible sur <http://www.poddo.be/fr/content/benchmark-des-prestations-environnementales>.

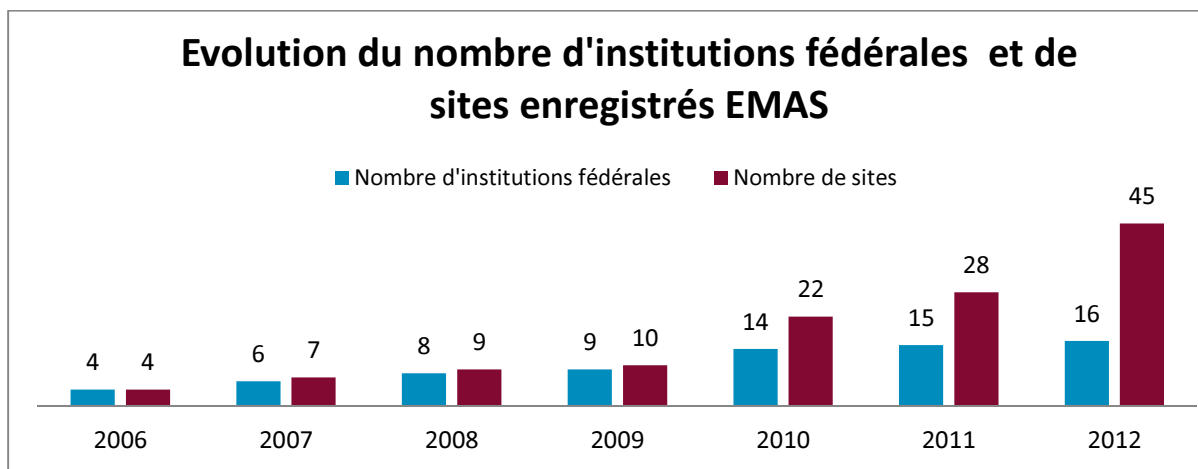
² Dans ce benchmarking, seuls les aspects directs d'une institution entrent en ligne de compte. Les aspects indirects, souvent liés aux missions d'une organisation, dépendent de l'organisation ne sont pas traités ici, bien que leur impact sur l'environnement puisse être important.

Ce dont ce rapport ne traite pas

De nombreuses institutions prennent également des mesures relatives aux aspects environnementaux indirects. Ce sont les aspects environnementaux sur lesquels l'institution ne dispose pas de contrôle de gestion direct, mais qu'elle peut cependant influencer. Il s'agit très souvent d'actions liées aux missions de l'institution. Par exemple, de nombreux projets sont en cours au SPF Mobilité où les effets indirects sur l'environnement ont été analysés et les plus importants ont été repris dans des objectifs liés au "core business". Ces objectifs ne sont pas abordés dans ce benchmarking, mais peuvent être consultés dans les déclarations environnementales de chaque institution³.

Qui a participé à ce benchmarking ?

En 2005, le Conseil des ministres impose aux services publics l'implémentation du système de gestion environnementale EMAS. Les premiers enregistrements EMAS sont obtenus en 2006. La décision du Conseil des ministres du 17 juillet 2012, qui renouvelle et renforce l'engagement d'introduire EMAS dans toutes les institutions fédérales, donne une nouvelle impulsion à cette dynamique. Aujourd'hui, certaines institutions ont déjà entamé un troisième cycle d'enregistrement alors que d'autres se préparent à obtenir leur premier enregistrement en 2013 ou 2014.



PARTICIPATION AU 2e BENCHMARKING

22 institutions (+ 22%)

31 sites (+41%)

Au total, 22 institutions fédérales et 31 sites ont participé à cette analyse. Cela représente 22% d'institutions en plus et 41% de sites en plus par rapport au premier benchmarking. A l'exception du Conseil fédéral du Développement Durable, tous les participants du premier benchmarking ont répondu à l'enquête. La liste des participants et de leurs sites est jointe en annexe 1.

³ Les déclarations environnementales peuvent être consultées sur le site de chaque institution enregistrée EMAS.

Les participants sont répartis en 3 groupes :

Groupe 1: Institutions et sites enregistrés EMAS (15 sites)

Groupe 2: Institutions et sites pas encore enregistrés EMAS (situation au 1er avril 2013)⁴ (10 sites)

Groupe 3: Sites régionaux (6 sites dont les trois sites de l'AFSCA qui sont enregistrés EMAS)

Groupe 1:	Le Bureau fédéral du Plan (BFP); La Chancellerie du Premier Ministre (Chanc) <i>Nouveau</i> ; L'Agence belge de développement (CTB); Le Service public fédéral Budget et Contrôle de la Gestion (BCG); Le Service public fédéral Mobilité et Transport (MOB); Le Service public fédéral de Programmation Développement Durable (SPP DD); Le Service public fédéral de Programmation Politique scientifique (BELSPO); L'Office national des Pensions (ONP); Le Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie – bâtiment Atrium (ECO At) ; Le Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement (SCAE); L'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire – Doorbuilding (AFSCA Doorb); Le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale (ETCS); Le Service public fédéral Personnel et Organisation (P&O); Le Service public fédéral de Programmation Intégration sociale (SPP IS); Le Service public fédéral Sécurité sociale (SECU)
Groupe 2:	L'Institut national d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants – Jean Jacobs 6 (INASTI JJ) et Waterloo 77 (INASTI W); La Régie des Bâtiments (REGIE); Le Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie _ North Gate II et III (ECO NG); L'Office national de l'Emploi – siège central (ONEM); Le Service public fédéral Mobilité et Transport – Beliris (BELIRIS) <i>Nouveau</i> ; Le Service public fédéral Finances – North Galaxy (FIN NG) <i>Nouveau</i> ; Le Service public fédéral Justice – Bordet A (JUS BorA) <i>Nouveau</i> ; Le Service public fédéral Intérieur – Chaussée de Louvain (AI L) et Avenue de Waterloo (AI W) <i>Nouveau</i>
Groupe 3:	L'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire : Laboratoire de Gembloux : (AFSCA Labo Gemb) - Laboratoire de Melle (AFSCA Labo Melle) - Laboratoire de Gentbrugge (AFSCA Labo Gentbr) <i>Nouveau</i> ; Bureaux auxiliaires ONEM : Bruges (ONEM Bruges) <i>Nouveau</i> – Charlerloi (ONEM Charl.) <i>Nouveau</i> – Gand (ONEM Gent) <i>Nouveau</i>

⁴ Situation au 1er septembre 2013 : Le siège central de l'ONEM a également obtenu un enregistrement EMAS au printemps 2013. Un déplacement de ce site vers le groupe 1 lors du traitement des données n'était plus possible.

Il y a chiffres et chiffres...

Pour l'interprétation des chiffres, nous devons rester prudents. En effet :

- Certaines valeurs de consommation ne sont pas des relevés de compteur, mais des valeurs forfaitaires (calculées sur base des superficies occupées).
- Un service public a intégré dans son nombre d'ETP les consultants externes présents dans ses locaux.
- De temps à autre, des données de consommation sont basées sur les quantités achetées plutôt que sur les quantités consommées (mazout et papier).
- Les déchets ne sont pas toujours pesés, mais sont parfois évalués sur base de moyennes ou du comptage de sacs.

Les moyennes calculées sur base des indicateurs de performance environnementale moyens doivent donc être interprétées comme des valeurs indicatives.

Plusieurs institutions ont affiné ou corrigé certains chiffres communiqués précédemment. Le présent rapport tient compte de ces corrections, ce qui peut expliquer des chiffres différents de ceux publiés dans notre première analyse.

La collecte de données

Le SPP DD a fait parvenir un questionnaire aux participants. Les informations reçues ont été transférées et traitées dans un fichier Excel. Pour minimiser les risques d'erreurs, chaque institution a reçu un aperçu des indicateurs calculés et de l'évolution y afférente et a été invitée à les vérifier et à les commenter. Le SPP DD a tenu compte de ces compléments et/ou corrections reçue(s) des institutions.

Indicateurs issus des Pays-Bas et de la Suisse

Lorsque nous en disposons, nous mentionnons, pour chaque indicateur, les chiffres des services publics aux Pays-Bas⁵ et en Suisse⁶.

Tableau récapitulatif

Nous avons joint en annexe un tableau récapitulatif général reprenant, par année, les données fournies par chaque institution, ainsi que les indicateurs correspondants et leur évolution.

⁵ Source : Milieubarometer Benchmark Overheidskantoren. Gemiddelden 2011. <http://www.milieubarometer.nl/kantoor>

⁶ Source : Rapport environnemental 2011 de l'administration fédérale. Bilan de la période 2009-2010. www.rumba.admin.ch

1. Les résultats généraux du benchmarking

Sur base des indicateurs individuels, nous avons calculé des moyennes (ou chiffres clés). En voici un aperçu pour les groupes 1 et 2.

	CHIFFRES CLES 2012	TENDANCE PAR RAPPORT A 2010 ⁷
Occupation moyenne	33,7 m _u ² / ETP	↑
Consommation de chauffage normalisée / Superficie utile	108 kWh / m _u ²	↑
Consommation de chauffage normalisée /ETP	3.462 kWh / ETP	↑
Consommation d'électricité / Superficie totale (Consommation d'électricité / Superficie utile)	76 kWh / m _b ² (121 kWh / m _u ²)	↓ ↓
Consommation d'électricité / ETP	3.703 kWh / ETP	↓
Consommation d'eau / ETP	10,4 m ³ / ETP	≈
Consommation de papier / ETP	35,3 kg / ETP	↓
Production de déchets / ETP		
Papier et carton	63,7 kg / ETP	
Déchets résiduels	45,8 kg / ETP	
PMC	5,1 kg / ETP	
Trajets domicile-lieu de travail durables (trajet principal)	91%	↑
Biodiversité - part de l'utilisation du terrain	0,95	≈
Emissions liées aux bâtiments	1.977 kg / ETP	↓

Légende :

- ≈ une situation présentant une augmentation ou une diminution de moins de 2% est considérée comme inchangée
- ↑ une situation qui présente une évolution négative de plus de 2%
- ↓ une situation qui présente une évolution positive de plus de 2%

⁷ Seuls les sites avec des chiffres disponibles tant pour 2010 que pour 2012 ont été pris en compte.

Indicateurs proposés en plus (groupes 1 & 2 & 3)

	CHIFFRES CLES 2012	TENDANCE PAR RAPPORT A 2011
Consommation moyenne de carburant diesel (l / 100 km)	6,42	↓
Consommation moyenne de carburant essence (l / 100 km)	6,81	↓
Ecoscore moyen	54,8	≈

2. Résultats par indicateur

2.1. OCCUPATION⁸

L'occupation est l'indicateur de la quantité de superficie utile par ETP.

La superficie des sites varie fortement : ainsi, il y a de petits sites (759m²), des sites moyens et de très grands sites (142.445m²). Il en va de même pour le nombre d'ETP : leur nombre va de 15 à 3300 par site. La superficie brute totale⁹ de toutes les institutions participantes s'élève à environ 615.000 m². La superficie utile totale¹⁰ s'élève environ à 400.000 m² et le nombre total d'ETP¹¹ - concernés par EMAS - est d'environ 13.000.

Intéressant à savoir :

Le parc immobilier des institutions fédérales ne diffère pas que par leur superficie. La gestion des bâtiments s'opère parfois de manière différente : certains bâtiments sont la propriété de la Régie ou loués par celle-ci ; d'autres sont la propriété des institutions qui les occupent ou sont directement loués par celles-ci.

Chiffres clés 2012

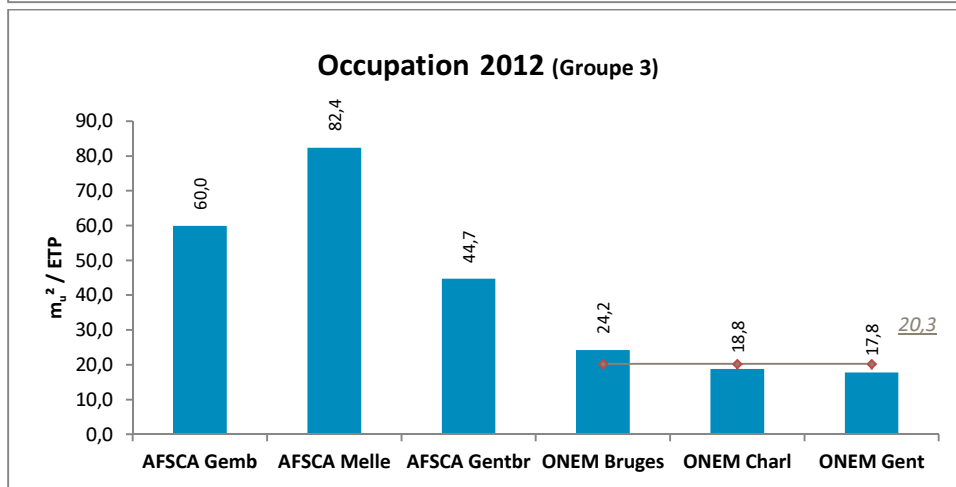
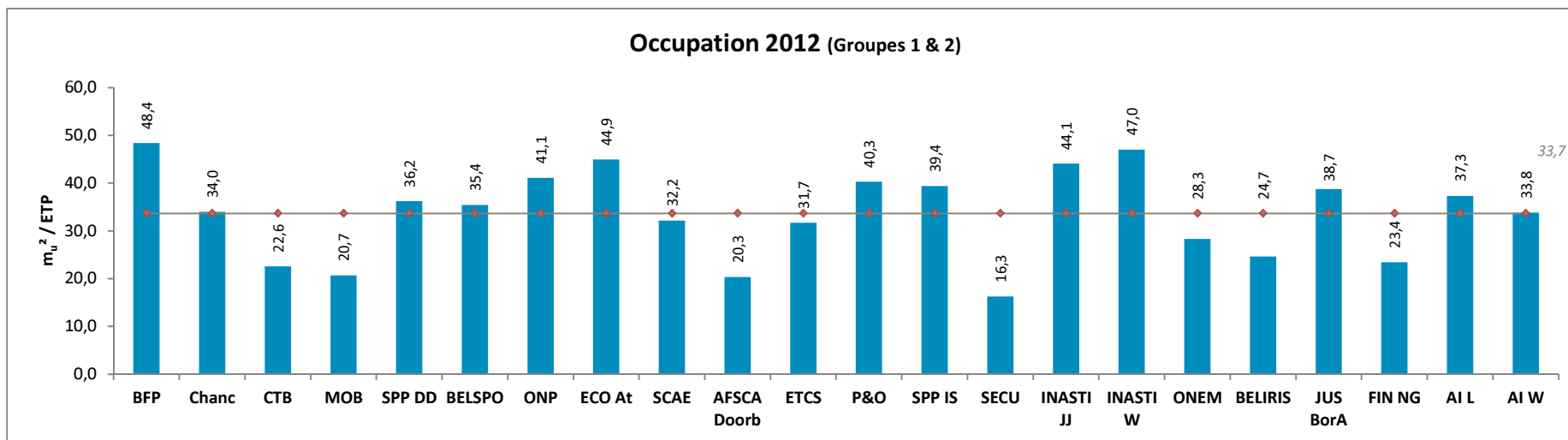
		BELGIQUE 2012	PAYS-BAS 2011	SUISSE 2009-2010
Occupation moyenne (m ² /ETP)	Groupes 1 et 2 (n=22) (Groupe 1/Groupe 2)	33,7 (33,1 / 34,7)	33 m ² /collaborateur	40 m ² /collaborateur
	Groupe 3a – AFSCA (n= 3) Groupe 3b – ONEM (n=3)	62,3 20,3	-	-

⁸ Ce paramètre ne correspond pas à la superficie moyenne par fonctionnaire (ETP) utilisée par la Régie.

⁹ Les données de superficie brute pour le site NG du SPF Eco font défaut

¹⁰ Les données de superficie utile pour le SPF BCG font défaut

¹¹ Les données ETP 2011 et 2012 pour la Régie et le SPF Eco NG font défaut



CONCLUSIONS DE L'ANALYSE :

- Les scores¹² pour les groupes 1 & 2 se situent entre 16,3 et 48,4 m² par ETP.¹³
- Le score élevé du laboratoire de l'AFSCA (groupe 3a) est lié aux activités du site.
- Les scores des trois sites régionaux de l'ONEM (groupe 3b) se situent en dessous de la valeur moyenne des groupes 1 & 2. Comme il s'agit ici de bureaux régionaux, on peut supposer qu'ils ne disposent pas du même type de locaux que les grands bureaux (moins d'espace d'accueil, moins de salles de réunion...)
- La plupart des institutions - hors CTB et SPF BCG - connaissent entre 2010 et 2012 une baisse ou une stagnation de leur nombre d'ETP. En moyenne, le nombre d'ETP a diminué de 3%. Comme la superficie utile connaît peu de variation, l'occupation moyenne a augmenté d'environ 3% par rapport à 2010.
- Le SPF Sécu et le SPF ETCS ont réduit le nombre de m² occupés par leur siège central.

BONNES PRATIQUES:

- Réduction du nombre de m² nécessaires grâce au *dynamic office* et au travail à l'extérieur (cette option dépend des activités centrales et de la politique en matière de personnel d'un service).

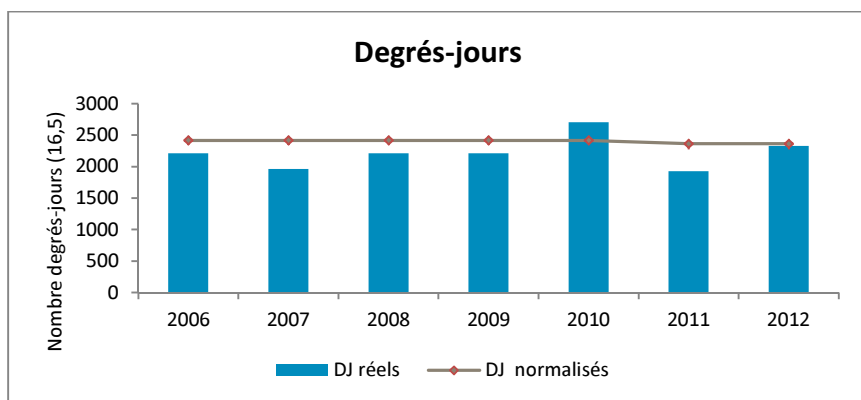
¹² La superficie utile de la Chancellerie a varié en 2011 et 2012 en raison de travaux de rénovation, cette donnée doit donc être considérée à titre indicatif. Après la rénovation, en 2014, le chiffre de superficie correct sera connu.

¹³ Les sites disposant de nombreuses salles de réunion, de grands halls d'accueil... (superficie supplémentaire à échauffer) influencent également le score (occupation plus importante).

2.2.EFFICACITE ENERGETIQUE : CHAUFFAGE

Les conditions climatiques ont un impact essentiel sur la consommation de chauffage des bâtiments. Afin de prendre en compte cet impact, les valeurs de consommation réelles sont converties en valeurs normalisées¹⁴.

Consommation normalisée d'énergie pour le chauffage



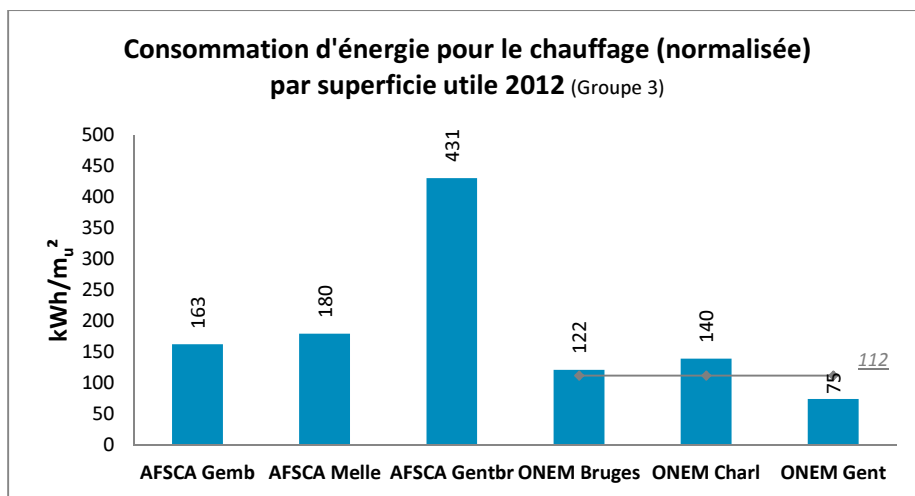
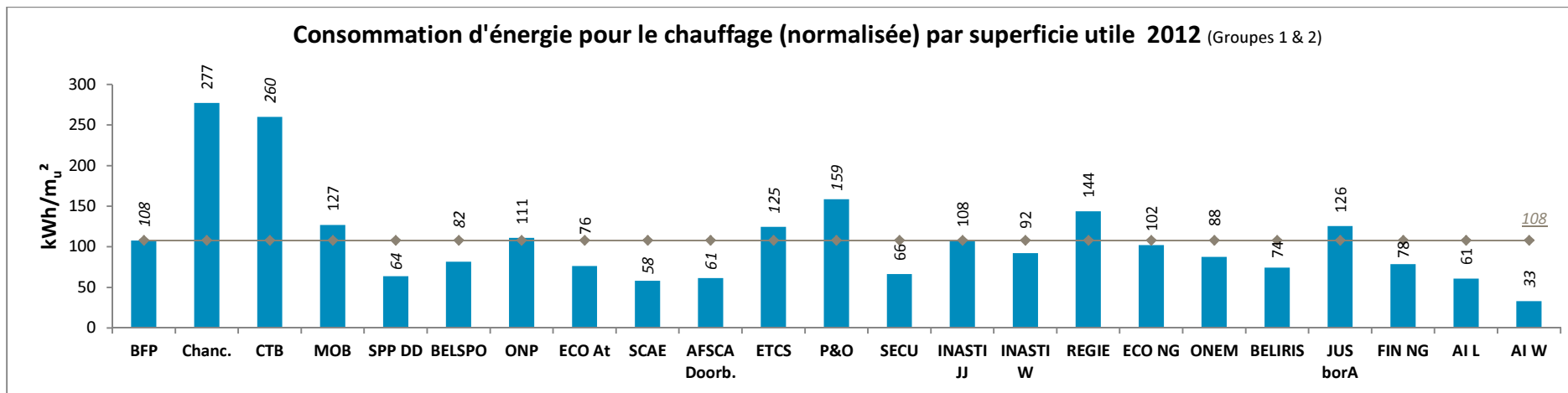
On peut conclure de ce graphique que 2010 a été une année froide (la ligne grise représente la moyenne du nombre de degrés-jours calculée sur 30 ans), 2011 une année plus chaude et 2012 une année moyenne. Pour tenir compte de ces variations de température, la consommation de chauffage est normalisée.

Chiffres clés 2012

		BELGIQUE 2012	PAYS-BAS 2011	SUISSE 2009-2010
Score moyen de la consommation de chauffage normalisée /superficie utile (kWh/m _u ²)	Groupes 1 et 2 (n=23) (groupe 1/groupe 2)	108 (121 / 91)	-	57 kWh / m ²
	Groupe 3a – AFSCA (n= 3) Groupe 3b – ONEM (n=3)	258 112	-	-
Score moyen de la consommation de chauffage normalisée / ETP (kWh/ETP)	Groupes 1 et 2 (n=22) (groupe 1/groupe 2)	3.462 (3.764 / 2.934)	3.580 kWh/collaborateur (gaz uniquement)	-
	Groupe 3a – AFSCA (n= 3) Groupe 3b – ONEM (n=3)	14.604 2.301	-	-

¹⁴ Pour le calcul des consommations normalisées, nous avons utilisé les degrés-jours 16,5 (http://www.synerggrid.be/index.cfm?PageID=17601&language_code=NEDDe)

Consommation normalisée d'énergie pour le chauffage par superficie utile en 2012



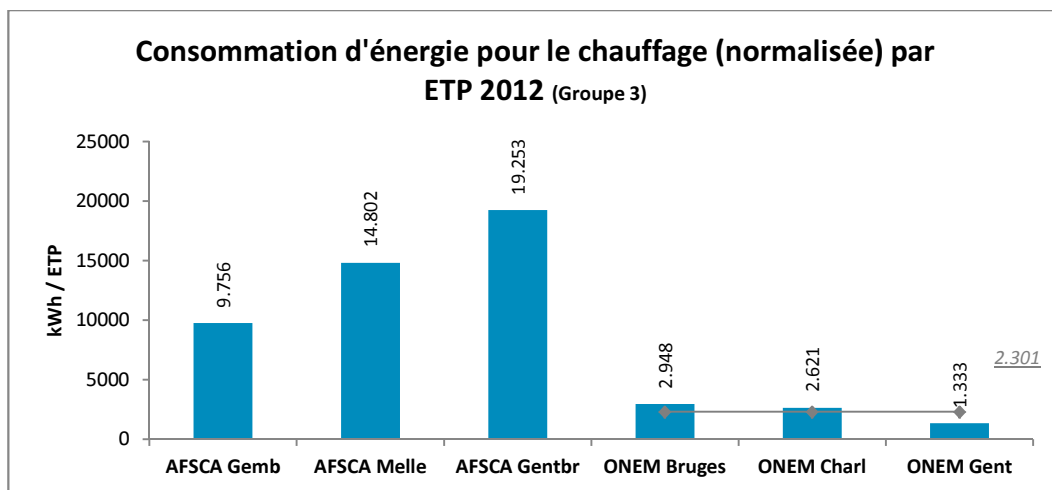
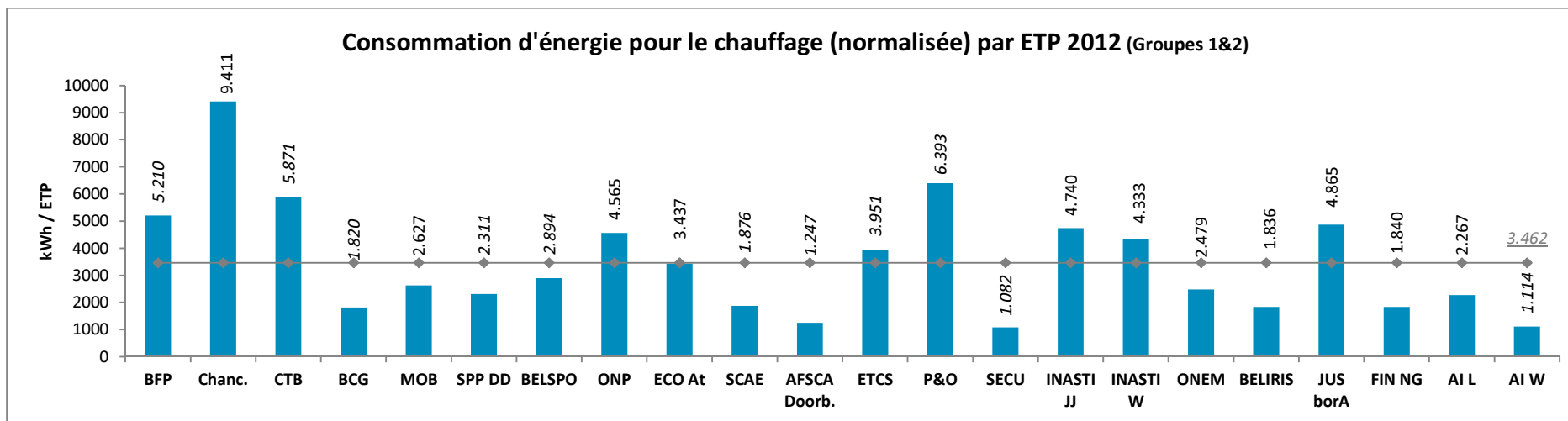
CONCLUSIONS DE L'ANALYSE :

- Les consommations normalisées par superficie se situent
 - entre 33 et 277 kWh / m_u² pour les groupes 1&2
 - entre 163 et 431 kWh / m_u² pour le groupe 3a
 - entre 75 et 140 kWh / m_u² pour le groupe 3b

La variation des valeurs s'explique probablement par les différences en taille, les propriétés énergétiques des bâtiments, les différences en efficacité des installations techniques (vétusté, rendement, gestion adéquate) et le comportement des utilisateurs.

- Près de la moitié des valeurs de consommation des groupes 1 & 2 sont des valeurs calculées, et non des consommations réelles.
- Le SPP DD, l'AFSCA et la Sécu sont tous hébergés dans le bâtiment FINTO et les valeurs mentionnées sont des scores calculés, ce qui explique les valeurs assez similaires.
- La Chancellerie et la CTB connaissent une consommation élevée par m_u² par rapport au score moyen. La valeur des AI W est la plus faible de la série, mais ici il faut tenir compte du fait qu'il s'agit d'une valeur calculée.
- Il est utile de mentionner que la Chancellerie, la CTB et le SPF P&O (les 3 scores les plus élevés dans le graphique) ont fait effectuer un audit énergétique afin d'avoir davantage de prise sur leur consommation et d'évaluer où l'on peut éventuellement intervenir (Voir point 5.4.).
- La consommation élevée de l'AFSCA Gentbrugge (groupe 3a) est partiellement à attribuer à une installation technique vétuste. Un audit énergétique a été réalisé et a proposé des pistes d'amélioration. (Voir point 5.4.).

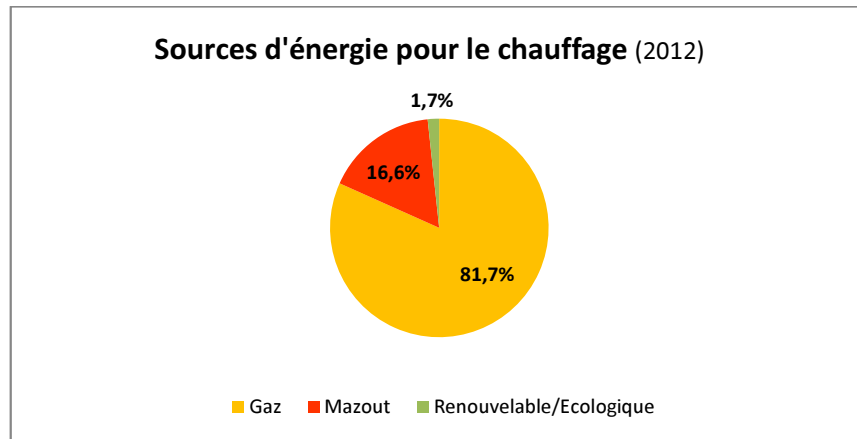
Consommation normalisée d'énergie pour le chauffage par ETP en 2012



CONCLUSIONS DE L'ANALYSE :

- Les valeurs de consommation individuelles normalisées par ETP (groupes 1 & 2) se situent entre 1.082 et 9.411 kWh/ETP. L'explication des différences a été donnée ci-dessus.
- La Chancellerie se situe bien au-dessus de la moyenne. En outre, la CTB obtient un score moins élevé en comparaison avec la valeur par m_u^2 . Ceci s'explique par le fait que la CTB dispose d'une faible occupation en comparaison avec la Chancellerie. En général, on peut dire que l'indicateur "occupation" influence aussi la consommation par ETP. C'est pourquoi il est intéressant d'analyser sur le plan du chauffage tant la consommation par m_u^2 que par ETP.
- Les laboratoires de l'AFSCA (groupe 3a) ont d'autres fonctions que les activités de bureau et un autre profil d'occupation ; il est donc difficile de les comparer avec des bureaux.
- Les bureaux régionaux de l'ONEM (groupe 3b) obtiennent ici aussi un score plus faible que les bâtiments centraux.

Sources d'énergie pour le chauffage 2012



En 2012, la consommation absolue pour le chauffage lève à :

↗ **Gaz : 35.228.476 kWh ->émissions de 7.645 tonnes de CO₂**

43.125.297 kWh

↘ **Mazout : 7.163.821 kWh ->émissions de 2.085 tonnes de CO₂**

↘ **Energie écologique : 733.000 kWh ->0 tonne d'émissions de CO₂**

CONCLUSIONS DE L'ANALYSE :

- En 2012, en chiffres absolus, 43.125.297 kWh d'énergie ont été nécessaires pour chauffer les bureaux et les laboratoires. La part du mazout s'élève à 16,6%, la part du gaz à 81,7% et, c'est nouveau, la part d'énergie renouvelable à 1,7%. Celle-ci est obtenue grâce à la combinaison chauffage-force motrice (COGÉNÉRATION) et à la pompe à chaleur installés au siège central de l'ONP.
- Le mazout¹⁵ est utilisé comme source d'énergie pour le chauffage de cinq sites.
- En 2012, la consommation de mazout est responsable de l'émission de 2.085 tonnes de CO₂¹⁶ et la consommation de gaz naturel de l'émission de 7.645 tonnes de CO₂¹⁷

¹⁵ Il s'agit de BFP, SPF BCG, ONP (partiellement), ONEM Siège central et SPF AI W

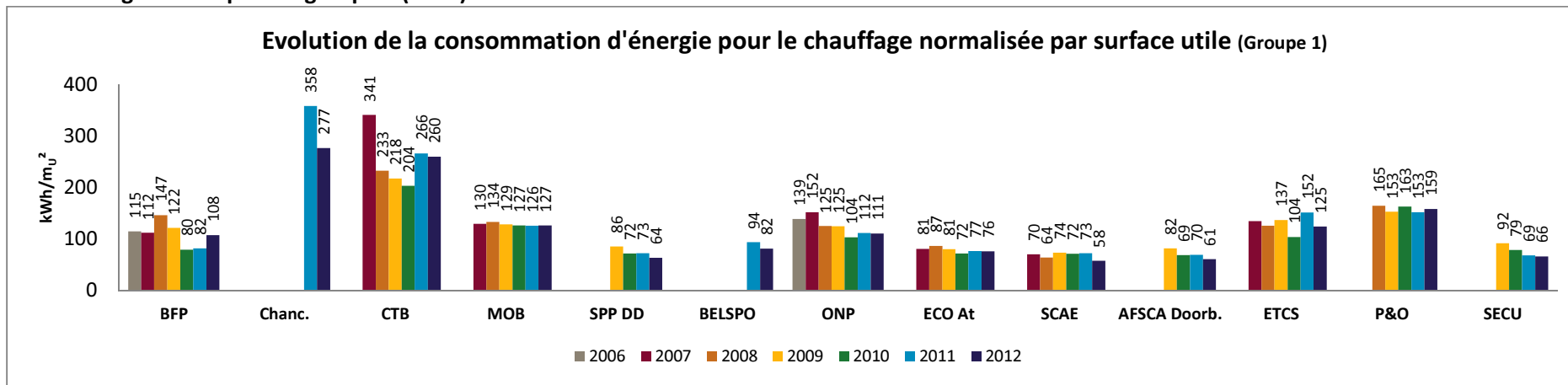
¹⁶ Facteur de conversion : 1 kWh mazout -> 0,291 kg équivalents CO₂ (Source : Site 'Energivores')

¹⁷ Facteur de conversion : 1 kWh gaz naturel -> 0,217 kg équivalents CO₂ (Source : Site 'Energivores')

Evolution de la consommation normalisée par superficie utile

Le nombre de m² est un indicateur plus stable que le nombre d'ETP, nous présentons ici l'évolution de la consommation normalisée par unité de surface.

Tendances générales pour le groupe 1 (n=11)¹⁸:



En 2012, la consommation normalisée moyenne par superficie utile de ce groupe¹⁹ a augmenté de 6% par rapport à 2010.

Une analyse par institution :

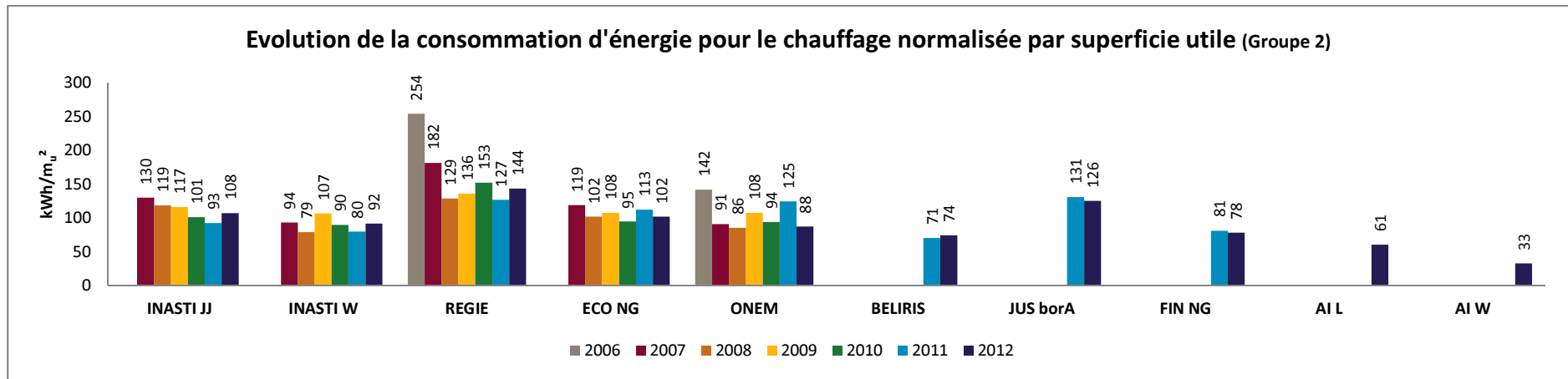
- Il y a des variations dans la consommation, certains sites connaissent en 2011 ou 2012 une augmentation de la consommation :
 - 3 sites connaissent en 2011, par rapport à 2010, une baisse ou une stagnation (pour 8 sites, on remarque une augmentation).
 - 8 sites connaissent en 2012, par rapport à 2011, une baisse ou une stagnation (pour 3 sites, on remarque une augmentation).

L'augmentation de la consommation en 2012 par rapport à 2010 se retrouve pour 5 sites. L'augmentation de la consommation auprès de l'ONP est à attribuer à la mise en service (fin 2010) d'une combinaison chauffage-force motrice. L'augmentation de la consommation de gaz naturel est largement compensée par une baisse de la consommation en électricité (voir point 5.3. Electricité).

- Pour toutes les institutions, la valeur de consommation de 2012 reste toutefois inférieure à la valeur de l'année de référence. L'ONP, la CTB, la FINTO (qui héberge le SPP DD, l'AFSCA D et la Sécu) connaissent une baisse de plus de 20%. Le SPF SCAE économise plus de 15%.

¹⁸ BELSPO a déménagé dans le courant de l'année 2010, raison pour laquelle seules les valeurs pour les années 2011 et 2012 sont représentées

¹⁹ Seuls les sites avec des chiffres comparables tant pour 2010 que pour 2012 ont été pris en compte.



Tendances générales pour le groupe 2 (n=5)²⁰

La consommation normalisée moyenne par superficie utile est restée stable en 2012 par rapport à 2010.

Une évaluation par institution :

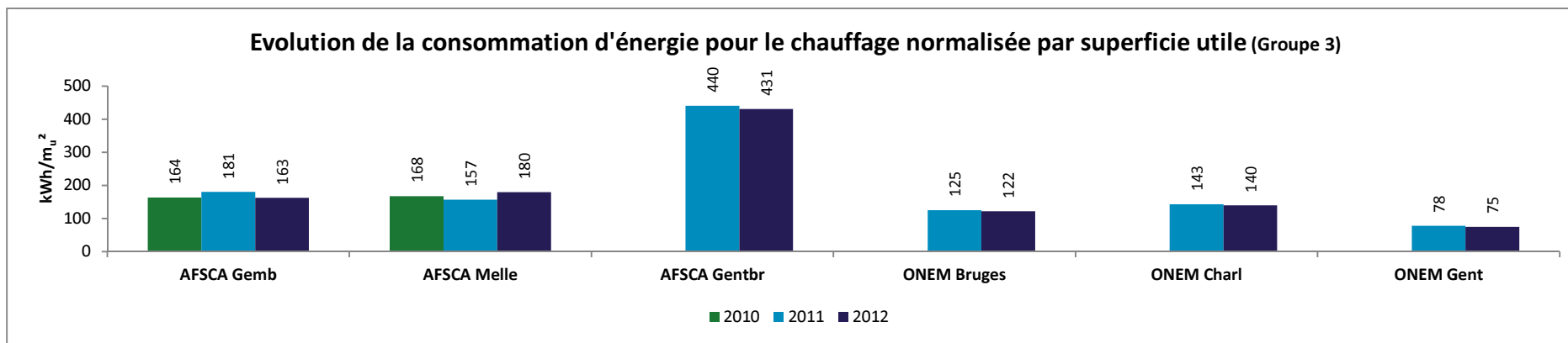
- Il y a des variations dans la consommation:

- trois sites connaissent en 2011 une baisse ou une stagnation par rapport à 2010 (pour deux sites, on remarque une augmentation).
- deux sites connaissent en 2012, une baisse ou une stagnation par rapport à 2011 (pour trois sites, on remarque une augmentation).

L'augmentation de la consommation en 2012 par rapport à 2010 se retrouve pour 3 sites.

- Pour tous les sites, les valeurs de consommation en 2012 sont inférieures aux valeurs des années de référence. La Régie et l'ONEM connaissent une économie d'environ 40%. L'INASTI JJ obtient une économie de 18% et le SPF ECO NG réduit la consommation de 14%.

²⁰ Par suite du manque des chiffres pour l'année 2010 et du fait qu'il s'agit ici de débutants (aucun programme environnemental activé).



Tendances générales de consommation normalisée par superficie utile GROUPE 3 (n=2)²¹:

La consommation normalisée moyenne par superficie utile du groupe 3 a augmenté légèrement en 2012 par rapport à 2010 (3 %).

Une évaluation par institution :

- Il y a des variations dans la consommation, certains sites connaissent en 2011 ou 2012 une augmentation de la consommation :

- en 2011, un site connaît une baisse par rapport à 2010, une baisse (pour 1 site, on remarque une augmentation).
- En 2012, un site connaît une baisse ou une stagnation par rapport à 2011 (pour 1 site, on remarque une augmentation).

En 2012, un site a augmenté sa consommation .

- L'augmentation de la consommation à l'AFSCA Melle est probablement liée à la mise en service d'espaces labo, qui auparavant n'étaient chauffés que de manière limitée. En attendant le remplacement de la chaudière à mazout, l'AFSCA Gentbrugge a mis en place des mesures plus modestes (réglage de l'installation mazout existante, isolation des tuyaux de chauffage...). Ceci explique la légère baisse.

Bonnes pratiques 2011-2012 :

- Mise en service d'une installation de cogénération et d'une pompe à chaleur à l'ONP dans le cadre d'un contrat de performance énergétique (voir également point 5.3. Electricité).
- Mise hors service de la chaudière durant les deux mois d'été ou après 19h, extinction du chauffage après les heures de service, meilleur réglage du le chauffage lors des heures d'occupation, installation d'un compteur de consommation pour le mazout, travaux d'isolation, installation de détecteurs d'espace pour le réglage de l'air conditionné, réorganisation de certaines zones/certains espaces, optimisation des installations HVAC
- Participation du propriétaire au suivi de la comptabilité énergétique

²¹ Seules l'AFSCA Gembloux et l'AFSCA Melle sont analysées. Aucune donnée 2010 pour les autres sites.

- Sensibilisation, implication du personnel, participation à l'action "Gros pull", explication du fonctionnement des unités de chauffage (p. ex. ventilo-convecteurs)
- Réalisation d'audits énergétiques (certains par FEDESCO)
- Collaboration avec FEDESCO pour le contrôle des données de consommation

CONSTATATION GENERALE concernant l'évolution de la consommation de chauffage normalisée

- ➔ La consommation de chauffage normalisée par m_u^2 a augmenté de 3,9 %²² entre 2010 et 2012 pour les groupes 1 et 2.
- ➔ Malgré le score un peu moins positif de certains sites en 2011 ou 2012, le chemin parcouru reste un beau résultat. Parmi les participants se trouvent des bâtiments témoins (ONP, Régie des Bâtiments...). Les économies réalisées sont réalisées grâce à différentes mesures : audits énergétiques, investissements importants, "quick-wins" (mesures efficaces à faible coût d'investissement et réalisables à court terme), un nouveau concept de gestion efficace de l'énergie à adopter (p. ex. contrat de performance énergétique, participation étroite avec les propriétaires et la firme d'entretien) et prise de conscience chez tous les fonctionnaires fédéraux. La politique énergétique (ou le système de gestion environnementale) a le plus de succès lorsqu'elle est effectivement intégrée dans la gestion quotidienne d'une institution.
- ➔ Les participants à ce benchmarking peuvent être subdivisés en deux groupes sur base de l'année de référence : les "anciens" et les "débutants". En général, nous remarquons pour les "débutants" qu'un potentiel d'économies d'énergie est encore possible - à court terme - par d'éventuels gains faciles, mais pour ceux qui sont à mi-chemin ou avancés, une politique énergétique dynamique et basée sur le long terme est nécessaire.

Points d'attention pour l'avenir

- Une clarification quant à la politique fédérale générale en matière d'efficacité énergétique des bâtiments : application de l'art. 5 de la Directive relative à l'Efficacité énergétique²³, application des Contrats de performance énergétique, introduction de garanties dans les contrats de location en matière d'efficacité énergétique, état des lieux sur la base de données de consommation, informations sur la vétusté et les rendements énergétiques des installations techniques (certainement pour les bâtiments appartenant aux pouvoirs publics), vision en matière d'énergie renouvelable et/ou verte dans le parc immobilier fédéral, présentation du nouveau contrat de gestion de Fedesco.... Les acteurs concernés dans ce cadre sont la Régie des Bâtiments et Fedesco.
- En Région bruxelloise, l'introduction du Certificat de performance énergétique pour les bâtiments publics est encore en cours pour plusieurs institutions. La cartographie des paramètres les plus importants du certificat - pour les bâtiments concernés permettrait de confirmer les résultats énergétiques (électricité comprise) représentés ici.
- Une plus grande efficacité de la gestion des installations techniques appartenant au property manager du bâtiment ou à la firme d'entretien. Il s'agit ici très souvent de bâtiments qui ne sont pas la propriété de l'Etat. Augmenter la participation de ces acteurs sur le plan de l'efficacité énergétique.
- Augmentation des compteurs individuels dans les bâtiments à plusieurs locataires

²²Seuls les sites avec des chiffres comparables pour 2010 et 2012 ont été pris en compte (n = 17)

²³ L'art. 5 ('Rôle exemplaire des bâtiments appartenant à des organismes publics') de la directive européenne relative à l'efficacité énergétique (2012/27/EU) spécifie qu'à partir du 1er janvier 2014, 3 % de la surface au sol totale des bâtiments chauffés et/ou refroidis appartenant au gouvernement central et occupés par celui-ci soient rénovés chaque année.

- Déterminer si les augmentations constatées pour plusieurs sites en 2011 et/ou 2012 sont un incident ou le début d'une tendance fâcheuse.

5.3. EFFICACITE ENERGETIQUE: ELECTRICITE

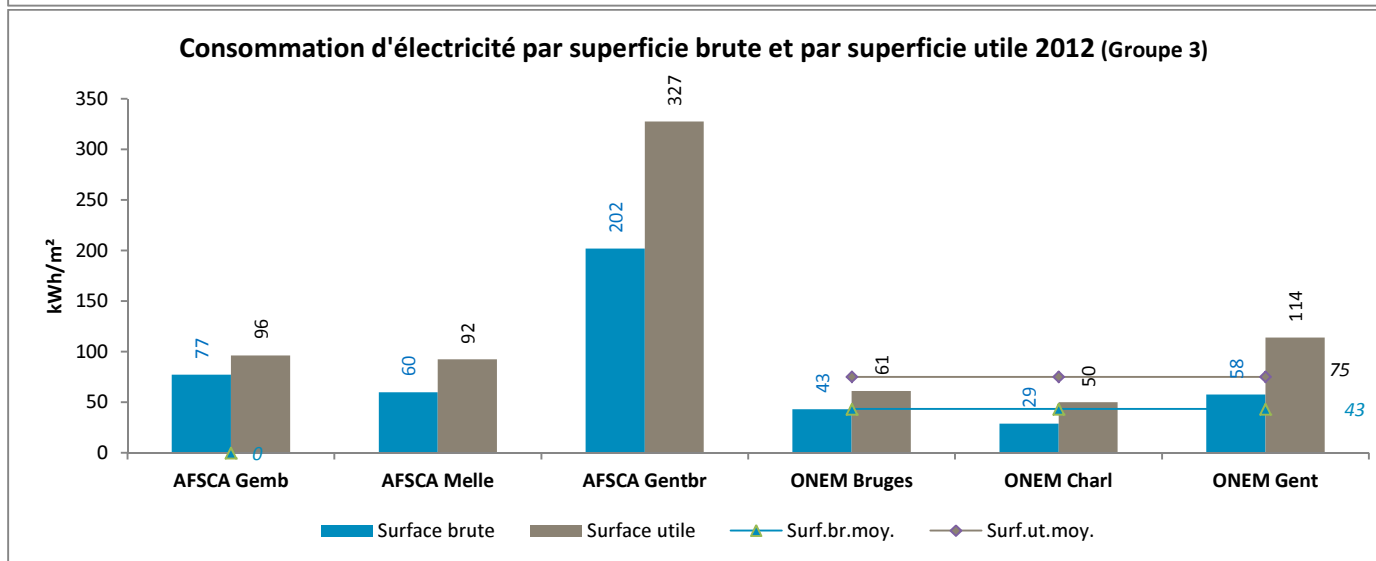
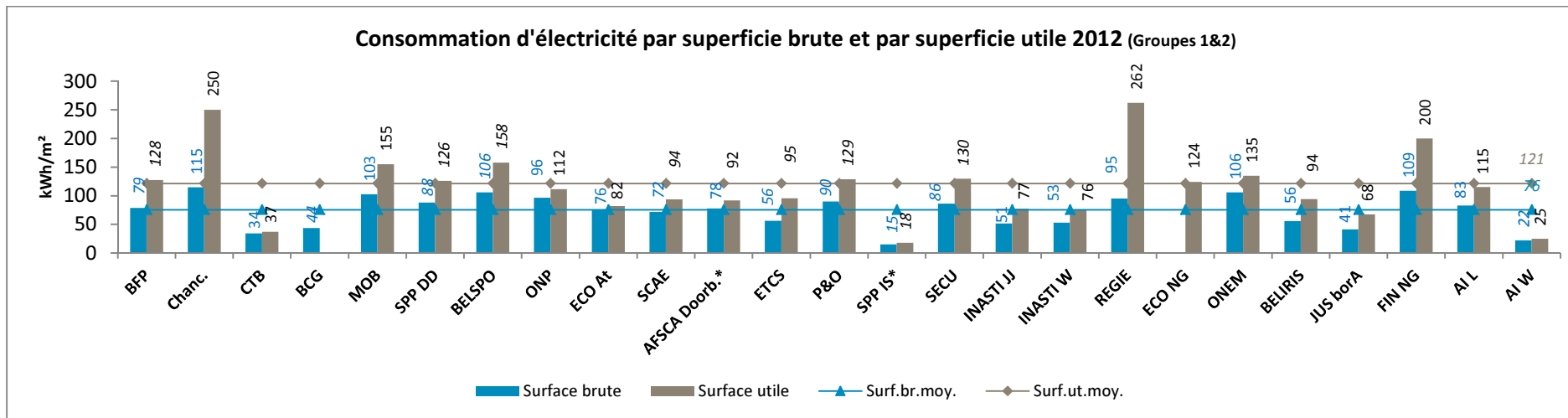
D'un point de vue général, la consommation d'électricité dans les bureaux peut être divisée en deux grands volets :

- Consommation liée aux installations techniques du bâtiment (installations HVAC, ascenseurs, éclairage, etc.)
- Consommation liée aux activités de l'institution comme le matériel ICT (PC, imprimantes, serveurs) ou d'autres appareils (réfrigérateurs, distributeurs de boissons, appareils spécifiques, etc.).

Chiffres clés 2012

		BELGIQUE 2012	PAYS-BAS 2011	SUISSE 2009-2010
Score moyen de la consommation d'électricité normalisée /superficie brute (kWh/m _b ²)	Groupes 1 et 2 (n=22) (groupe 1/groupe 2)	76 (80 / 68)	-	57 kWh / m ²
	Groupe 3a – AFSCA (n=3) Groupe 3b – ONEM (n=3)	113 43	-	-
Score moyen de la consommation d'électricité normalisée /superficie utile (kWh/m _u ²)	Groupes 1 et 2 (n=23) (groupe 1/groupe 2)	121 (125 / 118)	110 kWh / m ²	57 kWh / m ²
	Groupe 3a – AFSCA (n=3) Groupe 3b – ONEM (n=3)	172 75	-	-
Score moyen de la consommation d'électricité / ETP (kWh/ETP)	Groupes 1 et 2 (n=21) (groupe 1/groupe 2)	3.703 (4.017 / 3.194)	3.648 kWh/collaborateur	6.785 kWh/collaborateur
	Groupe 3a – AFSCA (n=3) Groupe 3b – ONEM (n=3)	9.339 1.484	-	-

Consommation d'électricité par superficie brute et par superficie utile en 2012²⁴

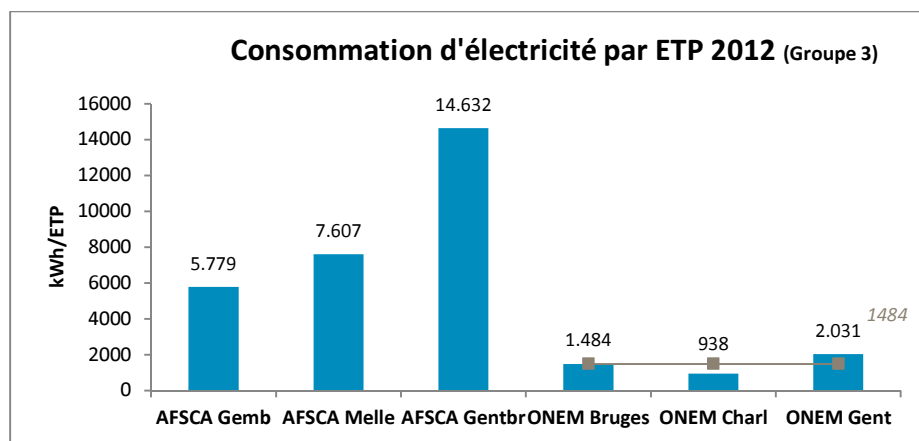
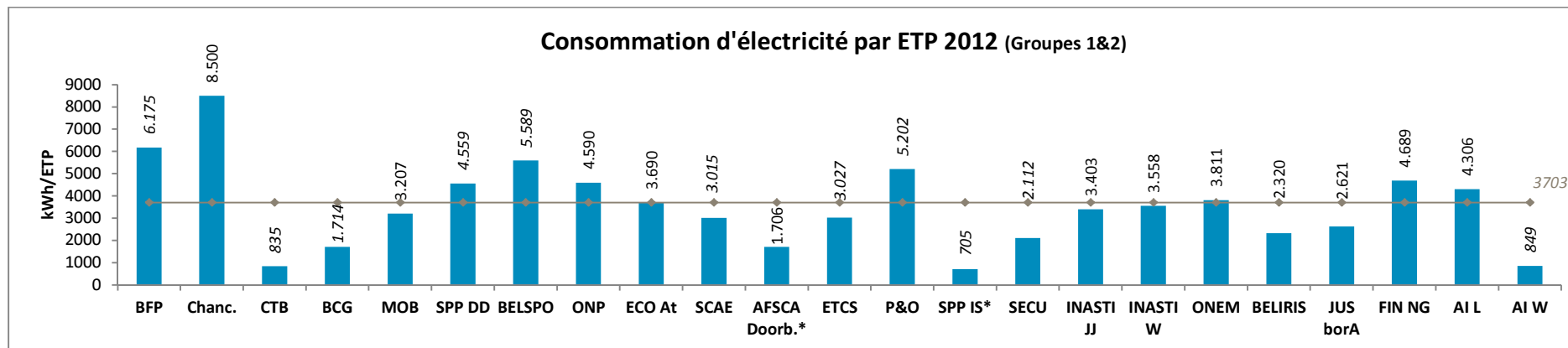


²⁴ Les données de l'AFSCA et du SPP IS sont des données de consommation interne (sans données de consommation des installations techniques communes)

CONCLUSIONS ISSUES DE L'ANALYSE :

- Les consommations par superficie se situent
 - pour les groupes 1 & 2 entre 15 et 115 kWh / m_b² (18 et 262 kWh/m_u²)
 - pour le groupe 3a entre 60 et 202 kWh / m_b² (93 et 327 kWh/m_u²)
 - pour le groupe 3b entre 29 et 58 kWh / m_b² (60 et 114 kWh/m_u²)
- Les variations en valeurs s'expliquent probablement par une différence en taille des installations techniques ; la vétusté, l'efficacité et le type d'entretien de ces installations. En ce qui concerne les appareils utilisés par le personnel, les critères environnementaux (notamment l'efficacité énergétique) et le comportement des utilisateurs influencent la consommation.
- 10 sites sur 25 utilisent des valeurs de consommation forfaitaires (calculées sur base des superficies occupées)
- L'AFSCA D et le SPP IS ont fait savoir qu'ils occupent une partie d'un bâtiment et que leurs chiffres concernent la consommation d'électricité interne (La consommation des installations techniques communes n'est pas comprise dans leurs chiffres). Ceci explique la différence avec le SPP DD et la Sécu qui sont hébergés dans le même bâtiment que l'AFSCA D, mais qui ne disposent pas de compteurs individuels. Les valeurs du SPP DD et de la Sécu (valeurs calculées) sont proches, comme pour le chauffage.
- Les pics de consommation élevés par superficie utile versus consommation par superficie brute (Chancellerie, Régie et SPF FIN NG) sont liés au fait que la superficie utile représente grosso modo la moitié de la superficie totale. A la Régie, la superficie utile constitue environ 37% de la superficie brute. En outre, ces 3 sites disposent de grands locaux pour serveurs, ce qui peut également avoir un impact sur la consommation.
- Les scores de la CTB, du SPF BCG et du SPF AI W - consommations calculées - sont particulièrement faibles en comparaison aux valeurs moyennes.
- Les 2 sites de l'INASTI sont les seuls bâtiments non équipés d'une installation de refroidissement, ce qui peut expliquer le score un peu inférieur à la moyenne.
- Les valeurs de consommation pour le groupe 3a (AFSCA) sont liées aux tâches spécifiques et aux instruments et à l'appareillage y afférent. La consommation de l'AFSCA Gembloux dépend également du nombre et du type d'analyses réalisées (tâches centrales).
- Les valeurs de consommation du groupe 3b (ONP) sont considérablement inférieures à celles de bureaux moyens, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit de bureaux régionaux(plus petits en superficie).

Consommation d'électricité par ETP en 2012

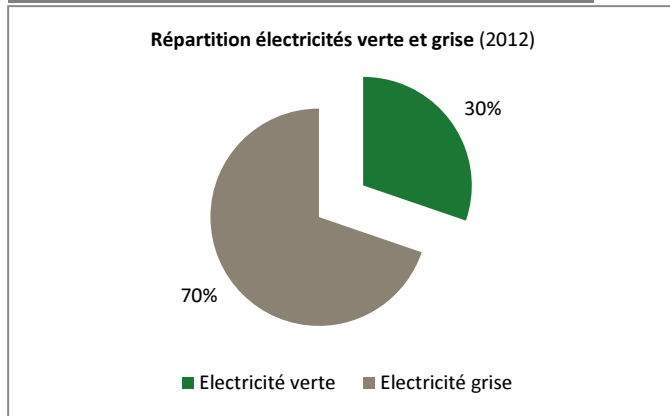


CONCLUSIONS DE L'ANALYSE :

- Les valeurs de consommation individuelles par ETP (groupes 1 et 2) se situent entre 705 et 8.500 kWh/ETP.
- La Chancellerie semble être une grande consommatrice. En comparaison au score par unité de surface, le SPF FIN NG obtient ici un meilleur score. Tout comme pour le chauffage, l'indicateur "occupation" joue ici un rôle. Ce paramètre explique également la différence entre le SPP DD et la Sécu. Le faible score de l'AFSCA et du SPP IS se situe dans le fait que pour ces institutions, seule la consommation interne a été prise en compte.

- Les laboratoires de l'AFSCA (dans le groupe 3a) ont d'autres fonctions que des activités de bureau, et ont donc un autre profil d'occupation.
- Les bureaux régionaux de l'ONEM (groupe 3b) obtiennent ici aussi un score plus faible que les sièges sociaux classiques. Le degré d'occupation dans ces bureaux est également plus faible.

L'achat d'électricité verte (groupes 1, 2 & 3)



En 2012, la consommation absolue d'électricité s'élève à :

↗ **Verte : 17.090.260 kWh** ->émission de 444 tonnes de CO₂

56.959.274 kWh

↘ **Grise : 39.424.911 kWh** ->émission de 15.888 tonnes de CO₂

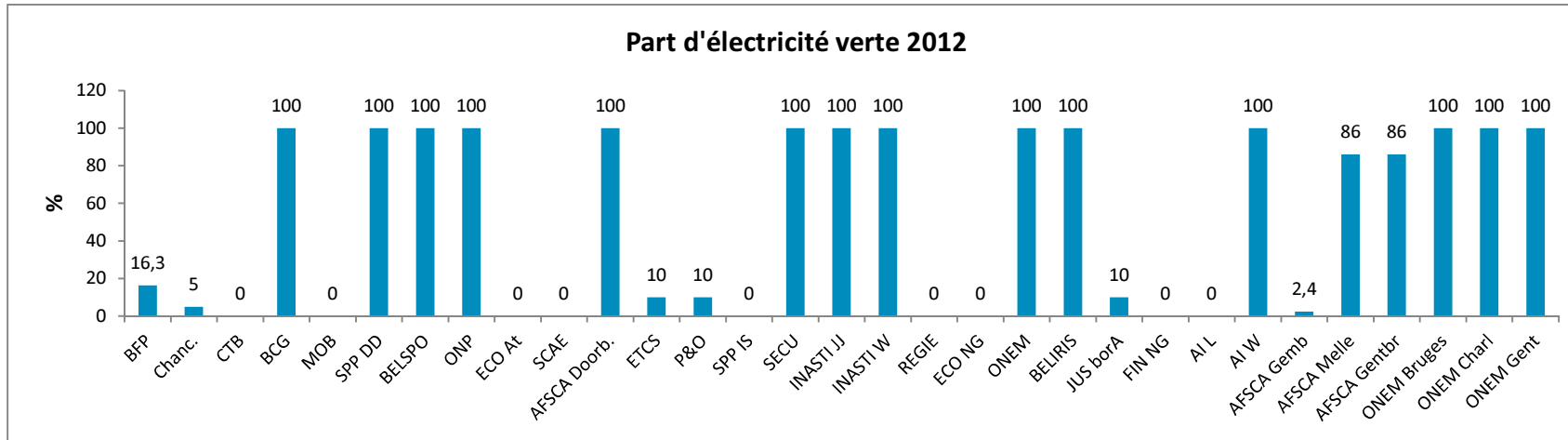
↘ **Renouvelable : 444.103 kWh** ->**pas d'émissions de CO₂**

⇒ 6.443 tonnes d'émission CO₂ en moins suite à l'achat d'électricité verte

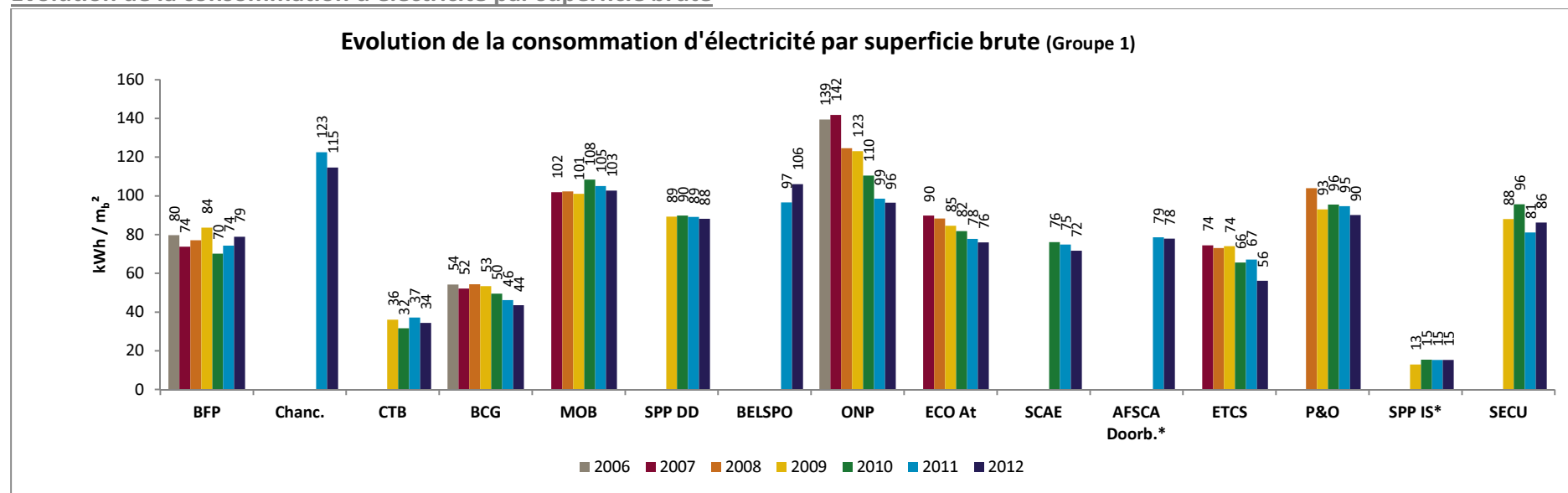
CONCLUSIONS DE L'ANALYSE :

- En 2012, 56.515.171 kWh d'électricité ont été consommés, dont 30% avaient été achetés comme électricité verte. On s'attend à ce qu'à partir du 1er janvier 2013 la part d'électricité "verte" augmente drastiquement suite à la mise en vigueur du contrat-cadre de la Régie des Bâtiments.
- En 2012, sans électricité verte, les émissions CO₂ (indirectes)²⁵ liées à la consommation d'électricité s'élèveraient à 22.775 tonnes.
- Le CFP de l'ONP fournit en 2012 444.103 kWh d'énergie renouvelable.
- Tant le siège central que les bureaux régionaux de l'ONEM achètent de l'électricité verte.

²⁵ Facteurs de conversion : 1kWh d'électricité grise -> 0,403 kg équivalents CO₂ et 1kWh d'électricité verte -> 0,026 kg équivalents CO₂ (Source : Site 'Energivores')



Evolution de la consommation d'électricité par superficie brute



Tendances générales pour le groupe 1 (n=11)²⁶:

La consommation moyenne par superficie brute du groupe 1²⁷ a fortement baissé en 2012 par rapport à 2010 (-5,8 %)

Une analyse par institution démontre que (qu') :

- Il y a des variations dans la consommation, certains sites connaissent en 2011 ou 2012 une augmentation de la consommation :

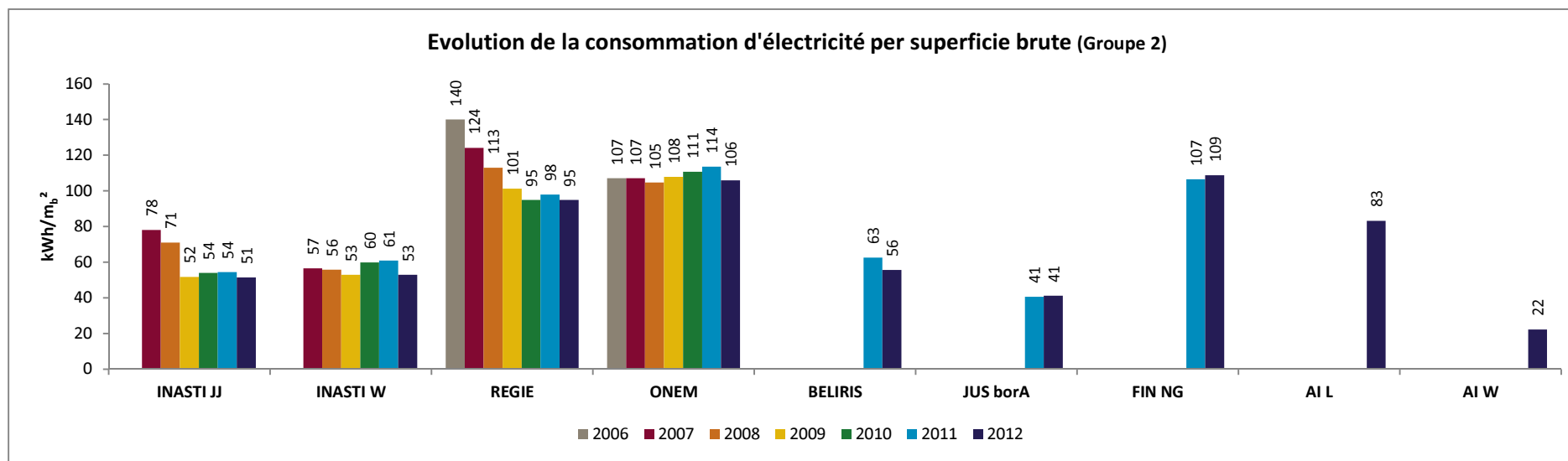
- En 2011, 8 sites connaissent une baisse ou une stagnation par rapport à 2010 (pour 3 sites, on remarque une augmentation).
- En 2012, 9 sites connaissent une autre baisse ou une stagnation par rapport à 2011 (pour 2 sites, on remarque une augmentation).

En 2012, deux sites connaissent une augmentation par rapport à 2010.

- L'ONP connaît – sur 6 ans - une baisse remarquable de plus de 30%. Le SPF ETCS présente également une baisse de plus de 20% par rapport à 2007.

²⁶ BELSPO a déménagé en 2010, raison pour laquelle seules les valeurs pour les années 2011 et 2012 sont représentées

²⁷ Seuls les sites avec des chiffres disponibles pour 2010 et 2012 ont été comparés ici



Tendances générales pour le groupe 2 (n=4)²⁸:

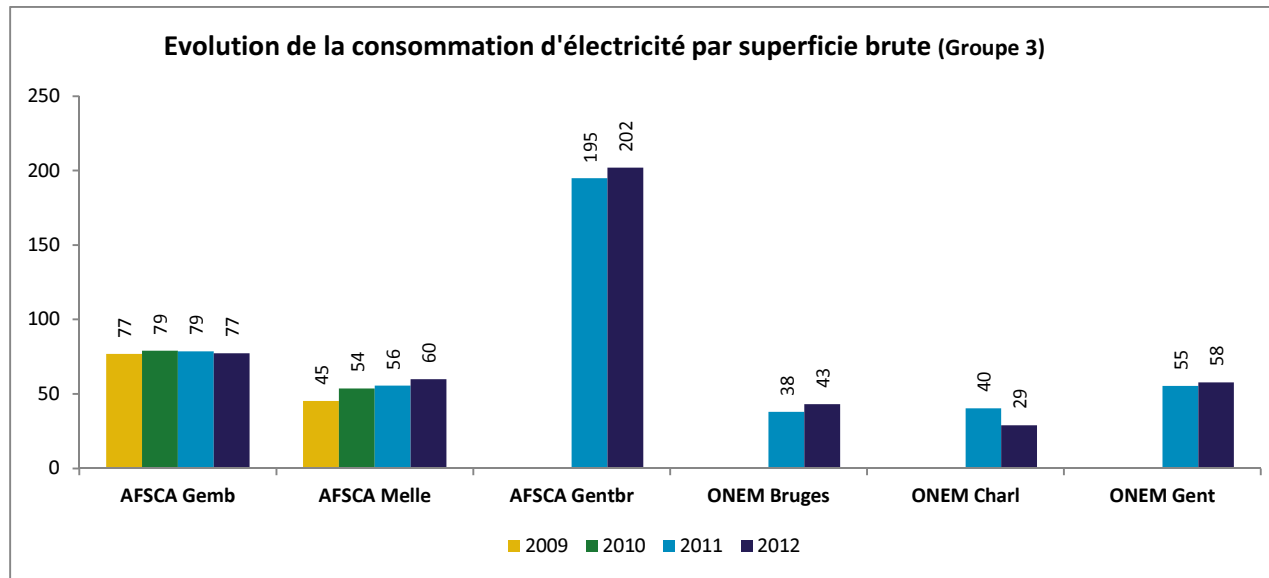
La consommation moyenne par superficie brute du groupe 2²⁹ a baissé en 2012 par rapport à 2010 (-4,5 %).

Une analyse par institution démontre que :

- L'évolution montre qu'un petit pic survient en 2011 par rapport à 2010, mais il disparaît en 2012.
- Toutes les consommations sont inférieures aux valeurs de l'année de référence.
- L'INASTI et la REGIE connaissent une baisse de plus de 30% par rapport à leur année de référence.

²⁸ Beliris, JUS bA, FIN NG, AI L et AI W ne sont pas analysés

²⁹ Seuls les sites avec des chiffres disponibles tant pour 2010 que pour 2012 ont été comparés ici



Tendances générales pour le groupe 3 (n=2):

La consommation moyenne par superficie brute³⁰ a augmenté par rapport à 2010 (3,6 %).

Une analyse par institution montre que :

- La consommation de l'AFSCA Gembloux connaît une légère baisse (diminution du nombre d'analyses et utilisation de techniques alternatives et plus économiques).
- La consommation de l'AFSCA Melle augmente. Suite à un audit énergétique, l'une des mesures prévues est la réduction de la consommation via l'installation de panneaux solaires (prévu pour 2013).
- L'augmentation de l'AFSCA Gentbrugge s'explique par la croissance du nombre de nouvelles analyses aux critères de performance toujours plus stricts et par l'achat d'un nouvel appareillage hautement technologique et des installations d'air conditionné.

³⁰ Seuls les sites avec des chiffres disponibles tant pour 2010 que pour 2012 ont été comparés ici

Bonnes pratiques 2011-2012 :

- Mise en service d'une combinaison chauffage-force motrice à l'ONP dans le cadre d'un contrat de performance énergétique avec firme d'entretien (voir ci-après).
- En dehors des heures de service : rondes de contrôle où l'on vérifie si l'éclairage est éteint, extinction automatique de l'éclairage, réglage de l'éclairage pour les temps d'occupation.
- Installation de détecteurs de présence ou de mouvement, notamment dans les espaces sanitaires, les kitchenettes, les escaliers, les magasins et autres espaces peu fréquentés.
- Installation d'un éclairage économe en énergie (lampes économiques, éclairage LED, ballasts électroniques) ou un nouveau système d'éclairage (cafétéria). z
- Compteurs d'intensité lumineuse afin d'adapter l'éclairage au besoin réel. Diminution de moitié du nombre de lampes dans les couloirs ou extinction de deux lampes sur trois. Rénovation de l'éclairage extérieur (lampe halogène avec capteur de présence)
- Sensibilisation, implication du personnel.
 - Diminution du nombre de réfrigérateurs et congélateurs, installation d'une chambre frigorifique plutôt que des congélateurs. Suppression d'un grand nombre d'imprimantes individuelles, installation d'appareils multifonctions avec fonction de veille automatique. Remplacement des écrans cathodiques classiques par des écrans LCD.
 - Disjoncteurs divisionnaires avec bouton on/off
- Remplacement du groupe de refroidissement existant par des applications free-chilling économes en énergie, équiper les pompes et ventilateurs économes des groupes de traitement de l'air de régulateurs de vitesse. Mieux adapter les groupes d'eau glacée et les groupes de traitement de l'air aux besoins réels.
- Elimination d'une grande partie des distributeurs automatiques de boissons.
- Installation de films solaires sur les fenêtres orientées au sud et sud-ouest
- Démarrage du dossier installation de panneaux solaires sur le toit du labo de l'AFSCA
- Audits énergétiques
- Collaboration avec FEDESCO pour le contrôle des données de consommation
- Politique d'achat avec accent sur les appareils ICT économes en énergie et autres produits consommateurs d'énergie

Points d'attention pour l'avenir

Outre tous les points mentionnés sous le point 5.2. Chauffage :

- Possibilité d'équiper les locaux du serveur de compteurs distincts
- Evaluer si les augmentations constatées pour plusieurs sites étaient temporaires ou s'il se passe autre chose.
- Promotion continue des achats durables/écologiques. Besoin d'indicateurs effectifs dans ce cadre.

Cogénération à l'ONP

Principe d'une installation de cogénération : la chaleur et l'électricité sont créées dans une même installation. Une cogénération est un grand moteur entraîné par un carburant (gaz naturel). La chaleur de haute valeur qui est libérée lors de la consommation du carburant est d'abord utilisée pour la production d'énergie mécanique, qui est ensuite convertie en énergie électrique via un alternateur. Ensuite, il subsiste la chaleur résiduelle de faible valeur, et celle-ci est utilisée pour satisfaire ou contribuer à la demande spécifique en chauffage d'une institution. On utilise non seulement la chaleur résiduelle de faible valeur, mais la chaleur présente dans les gaz de combustion peut également être récupérée autant que possible et utilisée pour chauffer l'eau du système de chauffage.

Quelques chiffres du siège central de l'ONP (la cogénération a été installée fin 2010) :

	2010	2012
Consommation de gaz	262.959 kWh	1.926.238 kWh
Consommation de mazout	6.961.034 kWh	4.875.878 kWh
Consommation d'électricité	7.954.450 kWh	6.945.310 kWh
Consommation totale	15.178.443 kWh	13.747.426 kWh
Energie écologique créée par la cogénération (chauffage)	-	733.000 kWh
Energie écologique créée par la cogénération (électricité)	-	444.103 kWh

→ 6% des besoins totaux en électricité sont fournis par la cogénération



CONSTATATION GENERALE concernant l'évolution de la consommation d'électricité

- La consommation moyenne d'électricité par m² pour les groupes 1 et 2 a baissé de 5,4 % entre 2010 et 2012.
- Nous constatons une évolution positive en matière de réduction de la consommation d'électricité. Dans les grandes lignes, on économise sur le plan technique du bâtiment (installations techniques) et sur le plan organisationnel (achat de produits et modèle comportemental). En ce qui concerne le premier point, il demeure crucial de continuer à travailler à une politique énergétique claire et à moyen et/ou long terme (déjà abordé au point 5.2). Sur le plan organisationnel, l'influence des obligations en matière de politique d'achat durable et des instruments disponibles (guide des achats durables, groupe de travail CIDD achats durables et contrats-cadres avec critères durables) commence à porter ses fruits (Voir également point 5.11). La prise de conscience et la participation sont également ici des éléments clés importants.
- Outre une diminution de la consommation, de plus en plus d'actions sont entreprises afin de passer à l'électricité verte. De cette manière, l'émission CO₂ indirecte peut être réduite.
- L'application d'énergie renouvelable/écologique est également une tendance très positive. Dans un futur proche (probablement 2013), les premiers panneaux solaires seront également mis en service sur le toit d'un labo AFSCA. Mais, pour continuer dans cette voie, une politique et un programme relatif à l'énergie renouvelable sont indispensables.
- En ce qui concerne les activités autres que les activités de bureau (AFSCA Gembloux), il est utile de mentionner que le service souhaite faire baisser la consommation en introduisant des techniques d'analyse automatisées.

5.4. EFFICACITE ENERGETIQUE BÂTIMENT - Nouveau

Pour mieux comprendre l'évolution de l'efficacité énergétique, nous avons réalisé un sondage relatif à la réalisation **d'audits énergétiques** dans les sites concernés. Un audit énergétique objective l'efficacité énergétique d'un bâtiment et peut proposer des mesures d'économies au niveau de la structure du bâtiment, des installations techniques et du comportement des occupants.

Améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment peut commencer par l'adoption des mesures modestes (p. ex. détecteurs de mouvement dans les espaces peu ou rarement occupés) ou en influençant le comportement du personnel (p. ex. éteindre la lumière lorsqu'on quitte une salle de réunion). Mais on atteint une amélioration plus fondamentale sur le plan de l'efficacité énergétique en prenant des mesures drastiques (p. ex. prévoir de l'isolation de façade ou de toit ou des installations techniques efficaces en énergie / à énergie renouvelable).

	Un audit énergétique a-t-il eu lieu ?	L'audit énergétique a-t-il mené à des mesures effectives ?
Groupe 1 (n=17)	<p>OUI pour 9 sites (1 site : réponse vierge - 1 site n'a pas obtenu d'approbation IF afin de réaliser l'audit)</p> <p>BFP (date audit 2005)</p> <p>Chancellerie (2009) - Fedesco</p> <p>CTB (2012) - Fedesco</p> <p>SPF MOB (il y a quelques années) - Fedesco</p> <p>ONP (2007/2008) - Firme externe</p> <p>SPF ETCS (2011) - ?</p> <p>SPF P&O (2012) - Fedesco</p> <p>SPP IS (date audit 2012) - Firme externe</p> <p>SPF SS (2010) - Fedesco</p>	<p>BFP : Oui (Entre 2005 et 2009)</p> <p>Chancellerie : Oui (les mesures sont en cours de réalisation (pour le 14, rue de la Loi)</p> <p>CTB: Aucune mesure prise</p> <p>SPF MOB : Objection / Pas de collaboration propriétaire (tiers)</p> <p>ONP : De nombreuses mesures ont déjà été prises (dans le cadre d'un contrat de performance énergétique, ce thème reste d'actualité)</p> <p>SPF ETCS : Oui</p> <p>SPF P&O : Oui</p> <p>SPF IS : Non (<i>'Données trop limitées pour identifier la part des consommations énergétiques dans les charges annuelles, besoin de revoir le mode de comptage/facturation pour clarifier'</i>)</p> <p>SPF SS : Non (Objection du propriétaire (tiers) pour une partie des mesures, dossier actuellement bloqué)</p>
Groupe 2 (n=10)	<p>OUI pour 3 sites (2 sites : réponse vierge - pas encore d'audits chez les 5 nouveaux venus)</p> <p>INASTI JJ (2004) – Firme externe</p> <p>INASTI W (2004) – Firme externe</p> <p>ECO NG (?) - ?</p>	<p>INASTI JJ : Oui</p> <p>INASTI W : Oui</p> <p>ECO NG: Oui</p>
Groupe 3 (n=6)	OUI pour 5 sites	

	<p>Labo AFSCA Gembloux (2012) — Propre personnel</p> <p>Labo AFSCA Melle (2010) — Firme externe</p> <p>Labo AFSCA Gentbrugge* (2011/2012)</p> <p>ONEM Bruges** (?) —</p> <p>ONEM Gand** (?)</p> <p>*Par le propre personnel + audit chauffage par la Régie **Audit: certificat de performance énergétique "Bâtiment public"</p>	<p>Labo AFSCA Gembloux : Pas encore (demande introduite auprès de la Régie). Le projet de panneaux solaires n'est pas réalisable pour des raisons techniques liées au bâtiment.</p> <p>Labo AFSCA Melle : Oui (en cours), dont l'installation de panneaux solaires sur le toit (Fedesco)</p> <p>Labo AFSCA Gentbrugge : Oui (en cours)</p> <p>ONEM Bruges: Non</p> <p>ONEM Gand : Non</p>
--	--	--

CONCLUSIONS DE L'ANALYSE :

- Les audits sont précieux. Lors d'un audit énergétique, on étudie les interactions entre différents paramètres, les points névralgiques sur le plan de l'énergie sont visibles et une liste des mesures à prendre est établie.
- La réalisation des mesures proposées semble également être effective. Ceci est clairement visible dans les graphiques d'évolution du BFP, de la Chancellerie, de l'ONP, du SPF ETCS et de l'INASTI JJ.
- Certaines mesures sont radicales : Remplacement de façades, remplacement des installations techniques par davantage d'efficacité énergétique, optimisation du réglage des installations HVAC, projets de relighting, prévision d'un nouveau vitrage... Ces interventions vont évidemment de pair avec un impact budgétaire.
- Afin de valoriser les audits, il faut prévoir suffisamment de budget pour réaliser les mesures.
- Il est important de réaliser périodiquement des audits énergétiques ou de consulter régulièrement des résultats. Les mesures d'économie et le temps d'amortissement changent en fonction du temps étant donné qu'aussi bien les prix de l'énergie que les développements technologiques évoluent (faisant référence aux certificats de performance énergétique qui sont également obligatoirement renouvelés périodiquement)

POINTS D'ATTENTION POUR L'AVENIR :

- La cartographie des résultats en matière de certificats de performance énergétique comme outil afin de déterminer les sites prioritaires où un audit énergétique est recommandé.

5.5. EFFICACITE ENERGETIQUE: CONSOMMATION DE CARBURANT DES VOITURES DE FONCTION

Cette rubrique a été complétée par de nouveaux paramètres :

- Par type de carburant (diesel, essence, électrique, autre) :
 - nombre total de litres de carburant consommés
 - nombre total de kilomètres parcourus
 - nombre total de voitures
- L'Écoscore moyen pour l'ensemble du parc automobile.

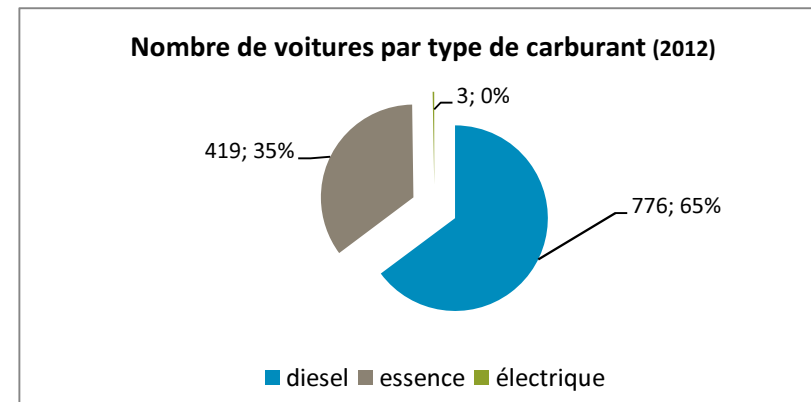
Cette année, davantage d'institutions ont répondu à ces questions. Ceci semble indiquer que les institutions tiennent de plus en plus compte de l'impact environnemental des voitures de fonction et qu'elles enregistrent les données y afférentes. Notons que plusieurs ont également tenu compte des camionnettes de service.

NOMBRE DE VOITURES PAR TYPE DE CARBURANT³¹

Le parc automobile des participants³² (n=20) compte 1198 voitures dont 755 diesel, 416 à essence et 3 électriques.

726 voitures (61%) sont utilisées par le SPF Finances, 162 voitures (14%) par le SPF Mobilité et Transport et 80 voitures (7%) par le SPF Economie.

Une donnée intéressante est que ces 2 derniers – et SPF SCAE- disposent chacun d'une voiture électrique³³.

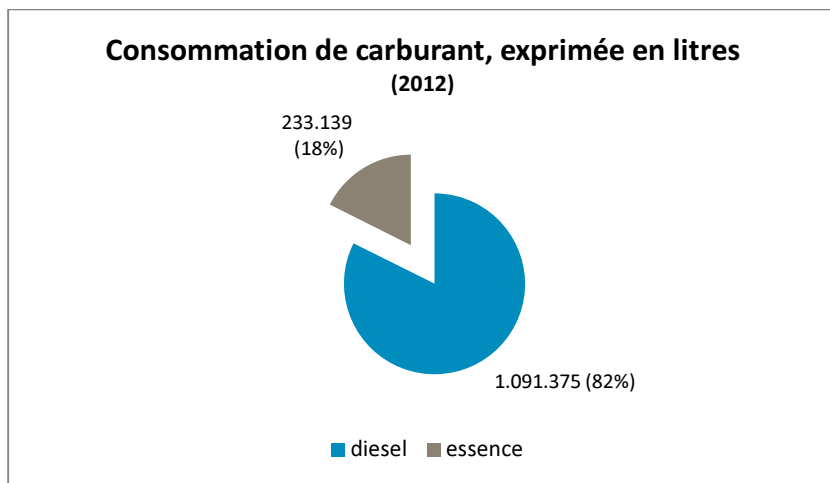


³¹ Dans l'enquête, un sondage relatif au nombre de voitures diesel, à essence et électriques a été réalisé. Lors de l'analyse des données, nous avons constaté que la prise en compte du nombre de voitures hybrides est également un paramètre intéressant. Nous examinerons cela lors d'un prochain benchmarking.

³² Nous n'avons reçu aucune donnée concernant le parc automobile de la Régie des Bâtiments et du SPF AI W., du SPF ECO, de l'AFSCA, de l'INASTI et du SPF FIN : données pour la parc automobile de l'organisation tout entière. Le SPP DD ne dispose d'aucune voiture de service. JE NE COMPRENDS PAS !!!!!

³³ Le SPF ECO dispose d'une petite camionnette 100% électrique. Le SPF MOB dispose d'une TOYOTA PRIUS Plug-in (celle-ci peut également rouler avec un carburant différent de l'électricité).

CONSOMMATION MOYENNE DE CARBURANT (Groupes 1, 2 & 3) :



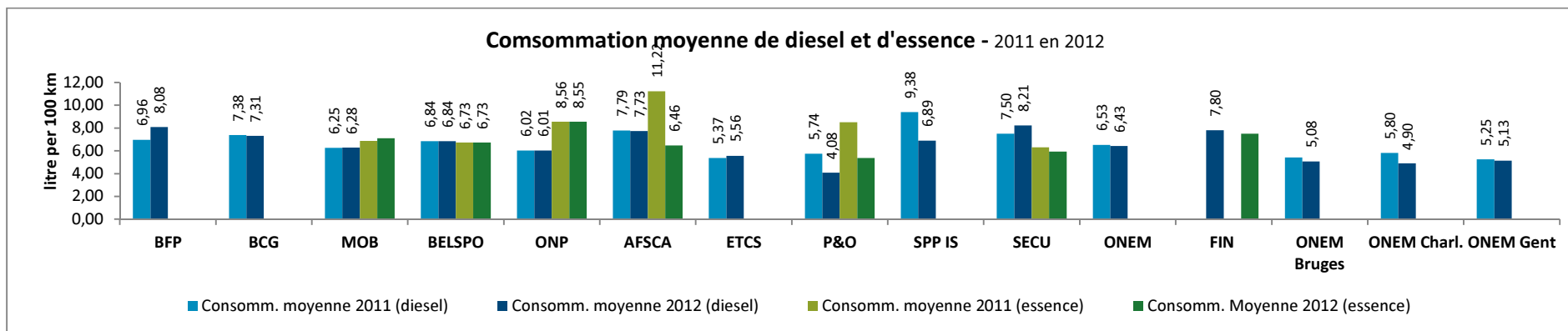
La consommation totale de carburant s'élève en 2012 à :

**233.139 litres d'essence (au moins 2.917.492 Km)
> 536 tonnes d'émissions de CO₂**

**1.091.375 litres de diesel (au moins 10.223.698 km)
> 27.126 tonnes d'émissions de CO₂**

34

Sur base du nombre de kilomètres parcourus et de la quantité de carburant consommée, nous avons calculé la consommation moyenne de carburant pour les voitures diesel et à essence :



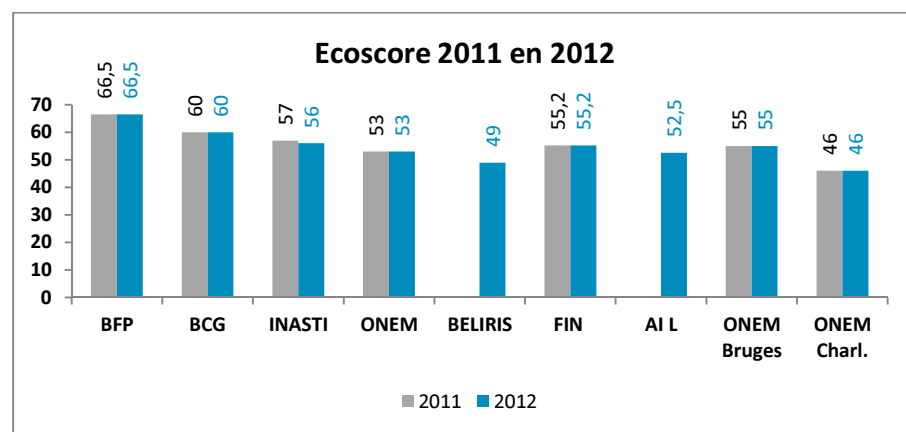
³⁴ Facteurs de conversion : 1 litre d'essence -> 2,3 kg équivalents CO₂ ; 1 litre de diesel -> 2,688 kg équivalents CO₂ (Source : Site 'Energivores')

CONCLUSIONS DE L'ANALYSE :

- La consommation moyenne dépend de la vétusté du parc automobile, de l'Ecoscore, des distances parcourues et du comportement au volant.
- En 2011, la consommation de diesel oscille entre 5,25 et 9,38 et en 2012 entre 4,08 et 8,11 litres/100 km. La consommation moyenne de diesel (FIN NG non comptabilisé) entre 2011 (6,59 l/100 km) et 2012 (6,32 l/100 km) a chuté de 4%. Le SPF P&O et le SPP IS connaissent la plus grande baisse.
- En 2011, la consommation d'essence oscille entre 6,31 et 11,22 et en 2012 entre 5,38 et 8,55 litres/100 km. La consommation moyenne d'essence (FIN NG non comptabilisé) entre 2011 (8,03 l/100 km) et 2012 (6,69 l/100 km) a chuté de 17%. L'AFSCA et le SPF P&O connaissent la plus grande baisse.

ECOSCORE :

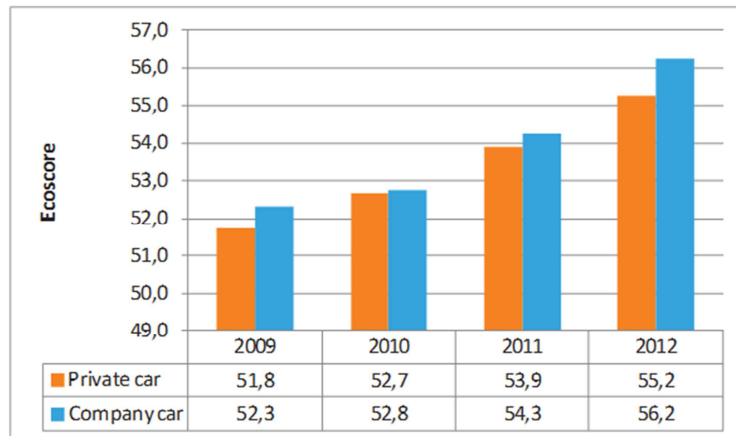
Un sondage relatif à l'Ecoscore moyen³⁵ du parc automobile a également été réalisé. Nous avons reçu un nombre limité de réponses (n=9) :



CONSTATATIONS ISSUES DE L'ANALYSE :

- L'Ecoscore moyen des 9 participants en 2012 s'élevait à 54,8.
- L'Ecoscore moyen le plus faible s'élève à 49 et l'Ecoscore moyen le plus élevé s'élève à 66,5.
- Il y a peu d'évolution sur deux ans. Il sera intéressant de continuer à suivre ce paramètre, certainement auprès des institutions disposant d'un grand parc automobile (SPF FIN, SPF MOB et SPF ECO).

³⁵L'ECO-score est un score environnemental pour les véhicules. Ce score indique la performance environnementale globale d'un véhicule. Pour ce faire, différents effets nuisibles sont portés en compte : effet de serre, qualité de l'air (effets sur la santé et sur les écosystèmes) et pollution acoustique. L'ECO-score est exprimé par une valeur entre 0 et 100 : plus le score est élevé, moins le véhicule est polluant. Lors de l'analyse des données, nous sommes parvenus à la conclusion qu'à l'avenir une répartition entre l'ECO-score moyen pour les voitures diesel et pour les voitures à essence fournira des informations plus précises.



Source : Graphique de l'étude VITO - 'Analyse of the Belgian Car Fleet 2012'

Pour situer la moyenne fédérale par rapport à la moyenne belge, voici un graphique provenant d'une étude réalisée par le VITO.

On peut en déduire – qu'en 2012 l'Ecoscore moyen pour les véhicules (voyageurs) d'entreprise s'élève à 56,2.

Au niveau fédéral, deux institutions se situent au-dessus de la moyenne belge.

Dans ce même rapport, nous trouvons les Ecoscores suivants : 63.0 pour l'essence et 55.2 pour le diesel.

Bonnes pratiques 2011-2012 :

- Achat de voitures hybrides et électriques
- Remplacement de 2 véhicules diesel par 2 petites voitures citadines à essence.
- Cours de conduite écologique

POINTS D'ATTENTION POUR L'AVENIR :

- L'Ecoscore³⁶ en tant qu'indicateur pour les performances énergétiques d'un véhicule gagne en importance. La circulaire 307 quinquies et le plan de déplacements d'entreprise de la Région bruxelloise imposent la reprise de l'Ecoscore dans les critères lors de l'achat ou du leasing de voitures.
- Le SPP DD propose de reprendre dorénavant plusieurs critères environnementaux de véhicules dans la liste des indicateurs clés.

³⁶ L'ECO-score permet d'évaluer les prestations environnementales d'un véhicule en tenant compte des effets environnementaux les plus importants causés par le véhicule : réchauffement de la terre (principalement par le CO₂), pollution de l'air (p. ex. par micro-particules et oxydes d'azote, avec un impact sur l'homme et les écosystèmes) et la pollution acoustique. A SUPPRIMER CAR DÉJÀ DIT !!!!



Chiffres clés 2012

		BELGIQUE 2012	VITO ³⁷
Consommation moyenne de carburant diesel (l/100 km)	Groupe 1,2 et 3 (n=15)	6,42	-
Consommation moyenne de carburant essence (l/100 km)	Groupe 1,2 et 3 (n=7)	6,81	-
ECOSCORE MOYEN	Groupe 1,2 et 3 (n=9)	54,8	56,2

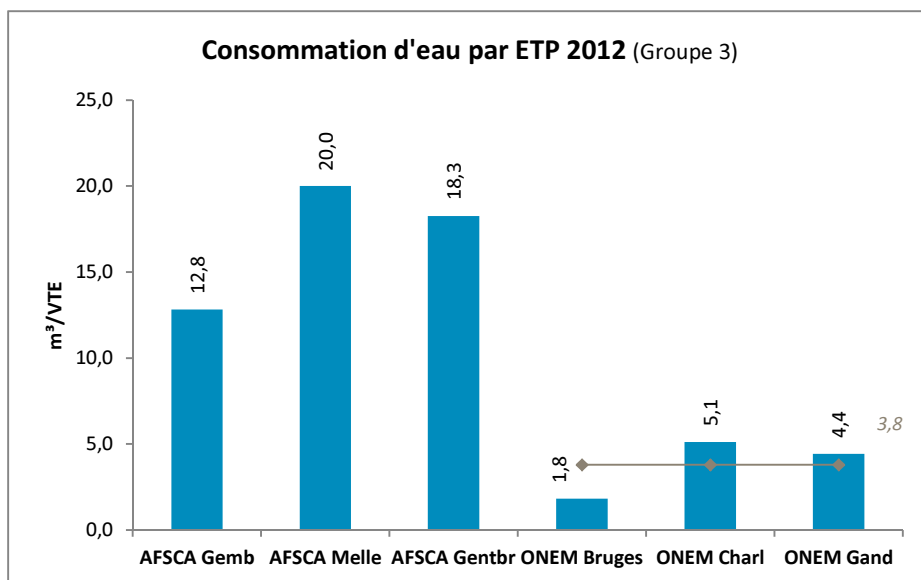
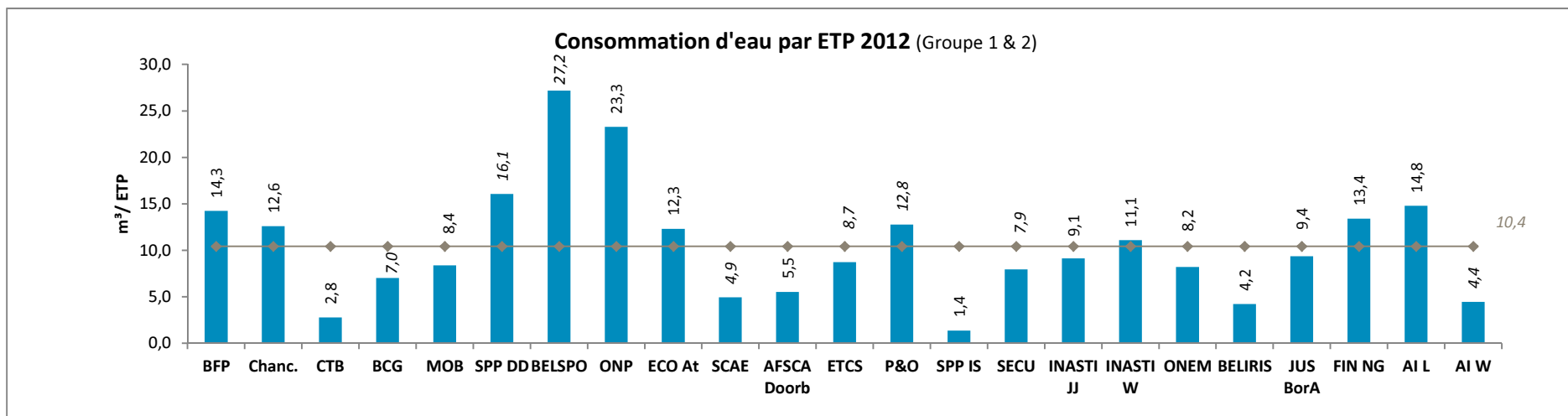
³⁷Source : Graphique de l'étude VITO - 'Analyse of the Belgian Car Fleet 2012'

5.6. CONSOMMATION D'EAU

Chiffres clés 2012

		BELGIQUE 2012	PAYS-BAS 2011	SUISSE 2009-2010
Score moyen de la consommation d'eau / ETP (m ³ /ETP)	Groupes 1 et 2 (n=23) (groupe 1/groupe 2)	10,4 (11,0 / 9,3)	10,4 m ³ / ETP	11,2 m ³ /collaborateur
	Groupe 3a – AFSCA (n=3) Groupe 3b – ONEM (n=3)	17,0 3,8	-	-
Score moyen de la consommation d'eau /superficie brute (m ³ /m _b ²)	Groupes 1 et 2 (n=24) (groupe 1/groupe 2)	0,224 (0.239 / 0,199)	-	-
	Groupe 3a – AFSCA (n=3) Groupe 3b – ONEM (n=3)	0,194 0,112	-	-

Consommation d'eau par ETP 2012



En 2012, la consommation totale d'eau s'élevait à :

168.505.000 litres

soit 59 litres par jour ouvrable par ETP

Aperçu des types de postes consommateurs d'eau par participant :

	BFP	Chanc.	CTB	BCG	MOB	SPP DD	BELSPO	ONP	ECO At	SCAE	AFSCA D	ETCS	P&O	SPF IS	SS	INASTI JJ	INASTI W	REGIE	ECO NG	ONEM	Beliris	JUS bA	FIN NG	AI L	AI W	AFSCA Gem	AFSCA Melle	AFSCA Gentbrugge	ONEM Bruges	ONEM Char	ONEM Gand	
Toilettes	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J
Kitchenettes	J	J	J	J	J	J	J	J	N	J	J	J	J	gg	J	J	J	J	N	N	J	J	J	N	J	J	J	J	J	N	N	N
Installations tech.	J	J	N	N	J	J	J	J	J	J	N	J	gg	N	J	N	N	N	J	N	J	J	J	J	N	N	N	N	N	N	N	N
Grande cuisine	N	J	N	N	J	J	N	J	J	N	N	J	J	N	J	J	N	J	J	J	N	N	J	J	N	J	N	N	N	N	J	J
Récup. eaux pluviales	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	gg	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	J	N	J
Eaux souterraines	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	gg	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Touche économie toilettes	J	N	J	J	J	N	J	J	gg	J	J	J	J	N	N	J	J	gg	N	N	J	N	J	J	N	J	J	J	N	N	N	J
Limiteur de débit	N	N	N	gg	gg	J	J	gg	gg	J	gg	J	N	N	J	J	J	gg	N	gg	N	N	J	J	N	J	N	N	N	gg	gg	gg

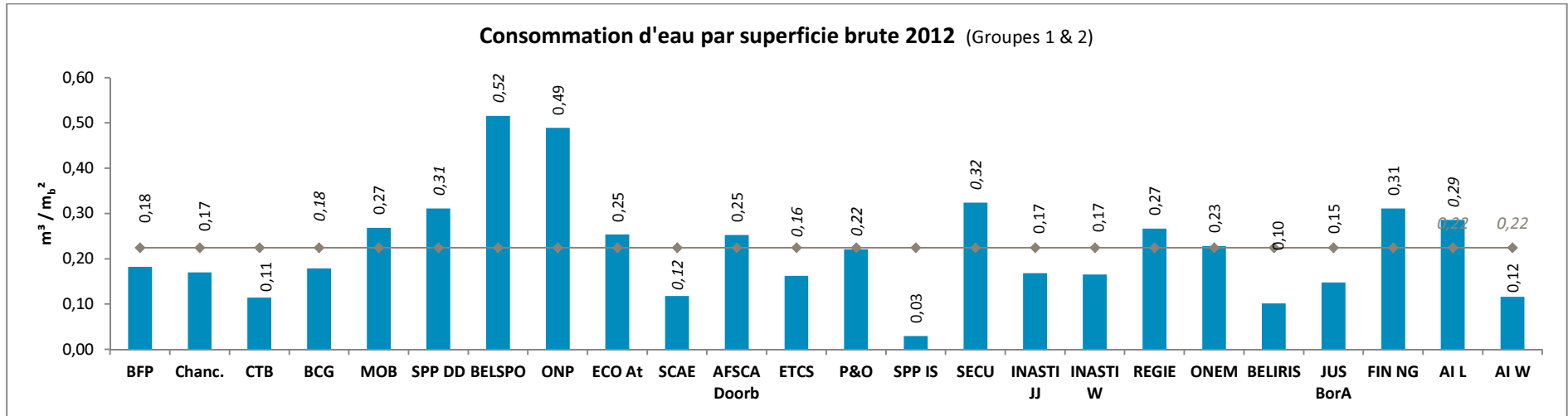
CONSTATATIONS ISSUES DE L'ANALYSE :

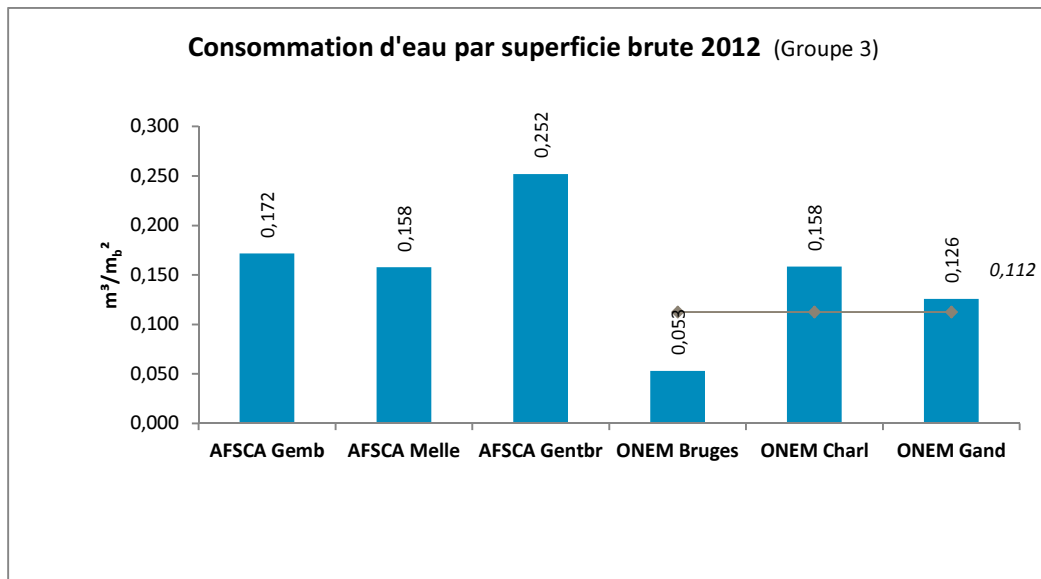
- Les valeurs de consommation par ETP se situent
 - Pour les groupes 1&2 entre 1,4 et 27,2 m³/ETP
 - Pour le groupe 3a entre 12,8 et 18,3 m³/ETP
 - Pour le groupe 3b entre 1,8 et 4,4 m³/ETP
- Si on relie les résultats individuels au type de postes consommateurs d'eau (voir tableau), on distingue un lien. De manière générale on peut dire que la consommation d'eau par ETP dépend du type et du nombre de postes consommateurs d'eau (présence de kitchenettes, installations techniques à consommation d'eau et cuisines) et du type d'activités (p. ex. laboratoire...). En outre, la consommation d'eau des installations techniques dépend des conditions climatiques. Des compteurs supplémentaires qui permettraient d'enregistrer les consommations partielles (p. ex. consommation des installations techniques) font défaut dans de nombreux sites.
- Convertir une consommation moyenne de 10,5 m³ par ETP par an (groupes 1 & 2) en une consommation quotidienne³⁸ donne une valeur de 60 litres par ETP par jour ouvrable.
- Les scores du groupe 3a (labos AFSCA) doivent être liés à leurs missions centrales spécifiques. Ainsi, la consommation d'eau de l'AFSCA Gembloux est liée aux analyses réalisées.
- Finalement en primeur : les premiers sites où l'eau de pluie est récupérée sont connus. Il s'agit de l'ONP Bruges et l'ONP Gand.

³⁸ Sur base de 220 jours ouvrables

Consommation d'eau par superficie brute 2012

La consommation d'eau par unité de surface peut également être représentée.





CONCLUSIONS DE L'ANALYSE :

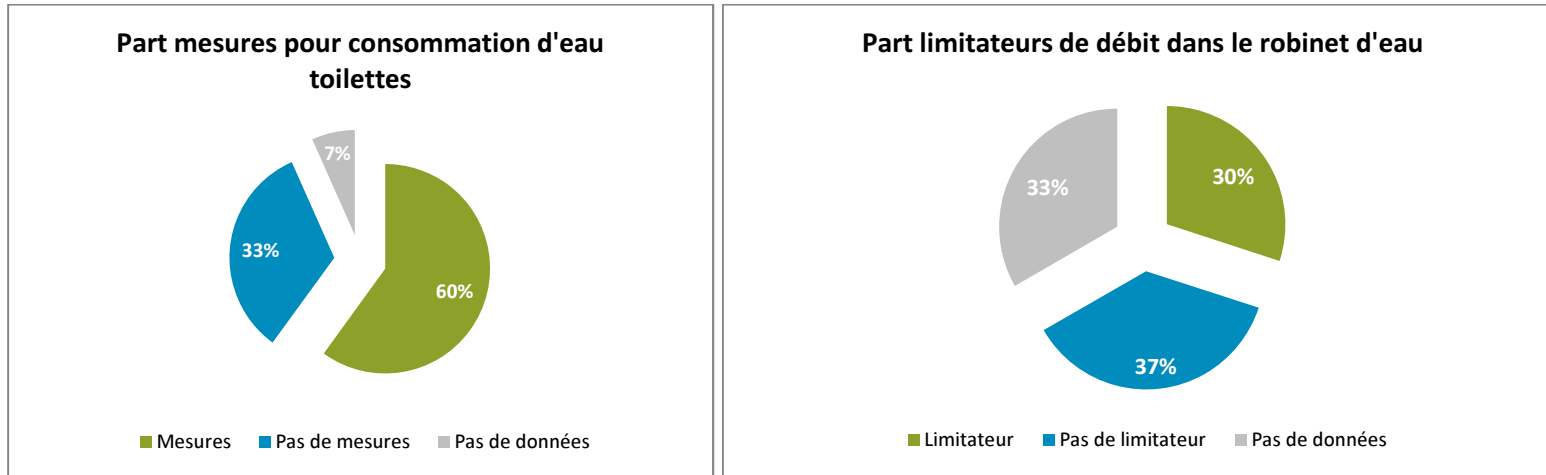
- Une conversion de la valeur moyenne des groupes 1 et 2 nous donne une consommation quotidienne de 1 litre par m² de superficie brute³⁹.
- En comparaison avec la consommation par ETP, les sites ayant une faible occupation enregistrent en général ici un résultat supérieur à la moyenne.

³⁹ Sur base de 220 jours ouvrables.

Mesures pris pour économiser l'eau :

Nous avons effectué un sondage relatif à l'existence de mesures visant à limiter la consommation d'eau, comme :

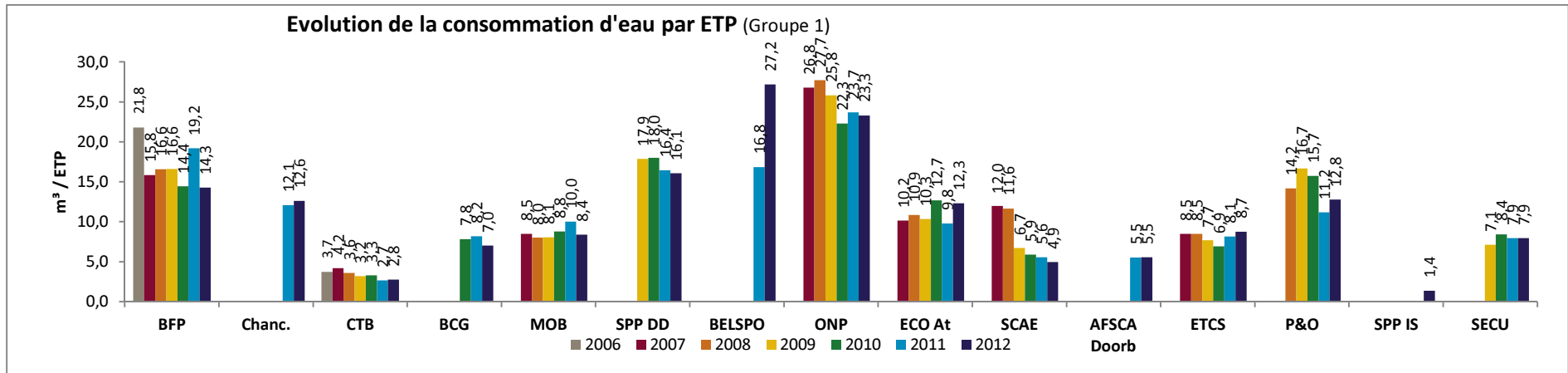
- *prévoir une touche économie ou d'autres mesures afin de réduire la consommation d'eau des toilettes
- *la présence de limiteurs de débit dans les robinets



CONCLUSIONS DE L'ANALYSE :

- 60% des participants ont pris des mesures afin de réduire la consommation d'eau des toilettes
- A la question relative aux limiteurs de débit, nous remarquons d'abord et avant tout un score élevé de bulletins blancs (33%). Ceci pourrait indiquer que cette possibilité n'est pas suffisamment connue. Pour 30% des sites, des limiteurs de débit ont été installés . L'application de ces systèmes dépend des installations techniques existantes et ne peut pas être généralisée.

Evolution de la consommation d'eau par ETP :

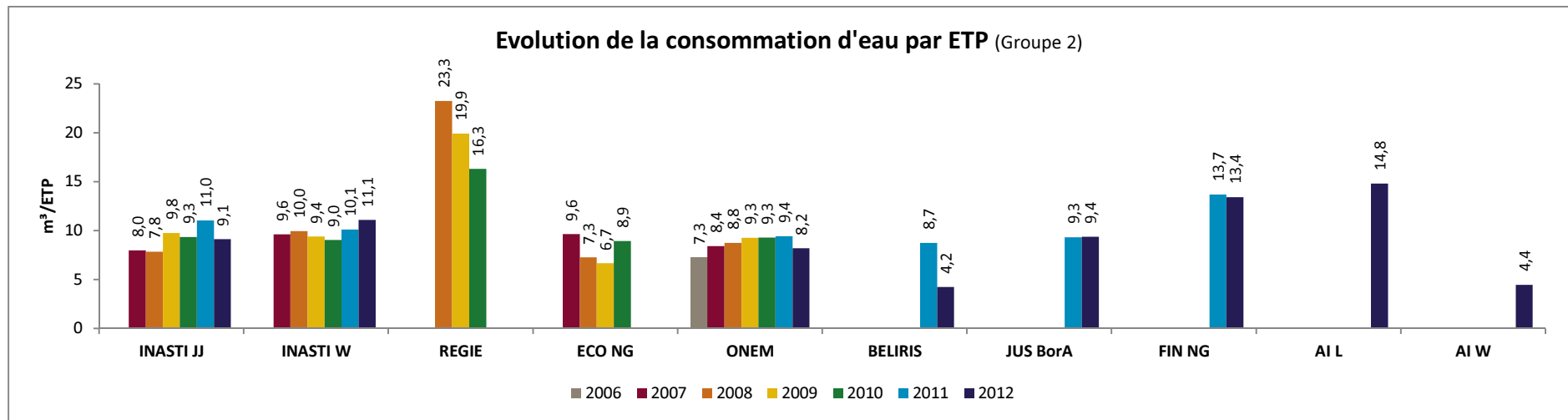


Tendances générales pour le groupe 1 (n=11):

En 2012, la consommation moyenne d'eau par ETP du groupe 1 a baissé par rapport à 2010 (5 %). Ce score doit toutefois être nuancé car certains postes consommateurs d'eau dépendent de facteurs externes qui sont difficilement gérables, comme le nombre de visiteurs ou les conditions météorologiques.

Une évaluation par institution:

- En 2012 par rapport à 2010, on constate pour 9 sites une baisse ou une stagnation (pour 2 sites, on remarque une augmentation).
- Nous constatons de fortes baisses (plus de 30%) par rapport à l'année de référence pour le SPF SCAE (-59%), le BFP (-35%) et la CTB (-34%).
- L'augmentation soudaine de la consommation d'eau au BFP en 2011 est à attribuer à une panne technique (flotteur bloqué dans la tour de refroidissement).

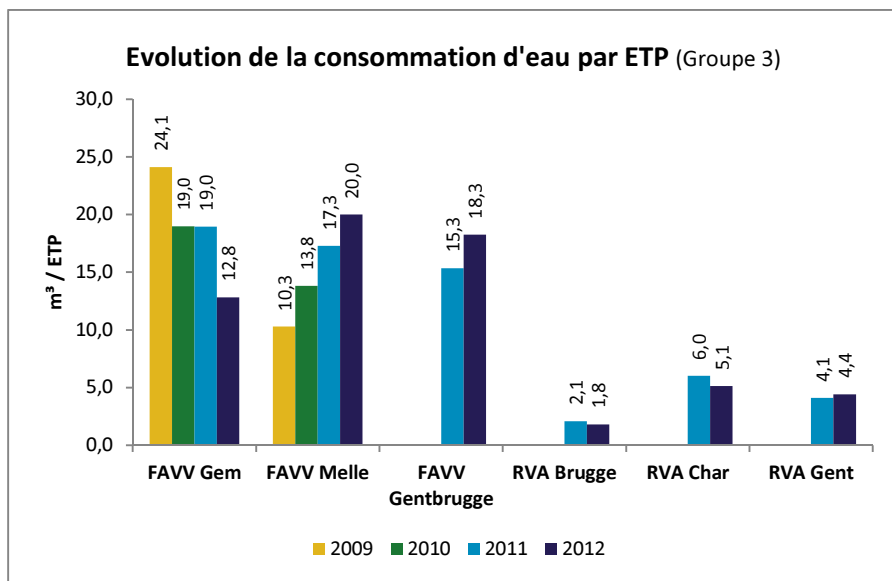


Tendances générales pour le groupe 2 (n=3):

En 2012, la consommation moyenne par ETP du groupe 2 a augmenté légèrement par rapport à 2010 (+ 2,8%). Ce score doit toutefois être nuancé car certains postes consommateurs d'eau dépendent de plusieurs facteurs externes qui sont difficilement gérables, comme le nombre de visiteurs et les conditions météorologiques.

Une évaluation par institution:

- En 2012, 1 site connaît une augmentation par rapport à 2010.
- Pas de données complètes de la Régie et de ECO NG pour 2011 et 2012.



Tendances générales pour le groupe 3 (n=2):

La consommation moyenne par ETP du groupe 3 est restée stable en 2012 par rapport à 2010.

Une évaluation par institution :

La baisse pour le site de Gembloux est à vrai dire neutralisée par une augmentation sur le site de Melle. Ce dernier explique l'augmentation en 2011 par une seule activité occasionnelle (nettoyage des pavés) pour laquelle on estime la consommation à 35m³.

BONNES PRATIQUES:

- Récupération de l'eau de pluie pour la chasse d'eau.
- Mesures techniques : réglage des robinets afin de diminuer la consommation d'eau, remplacement des flotteurs présentant une fuite dans les éviers, installation d'un double bouton poussoir (grand/petit débit), remplacement de l'adoucisseur (moins de consommation de sel et d'eau) lors de la régénération des résines (labo).
- Campagnes de sensibilisation afin de stimuler l'implication (communication des fuites...) - Prévoir des produits ou méthodes de nettoyage qui n'exigent pas ou peu d'eau.



CONSTATATION GENERALE concernant l'évolution de la consommation d'eau

- La consommation moyenne d'eau pour les groupes 1 et 2 a baissé de 3 % entre 2010 et 2012.
- L'évolution de cet indicateur doit être interprétée avec la prudence nécessaire. Il dépend en effet fortement de facteurs externes non gérables (nombre de visiteurs et données climatiques).
- L'utilisation de l'eau de pluie pour la chasse d'eau est une piste à suivre .
- Prévoir davantage de sous-compteurs peut clarifier quels postes sont les grands consommateurs d'eau.

5.7. CONSOMMATION DE PAPIER

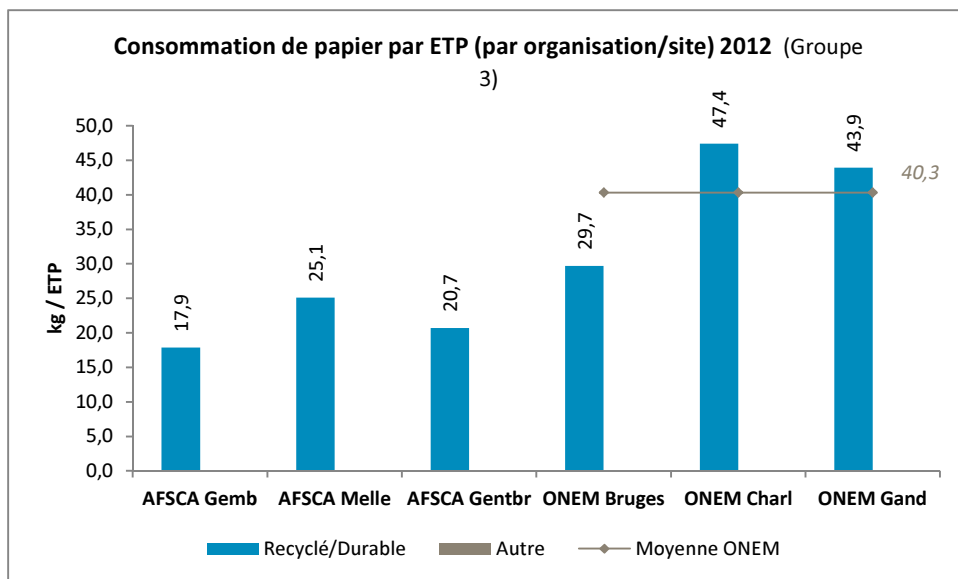
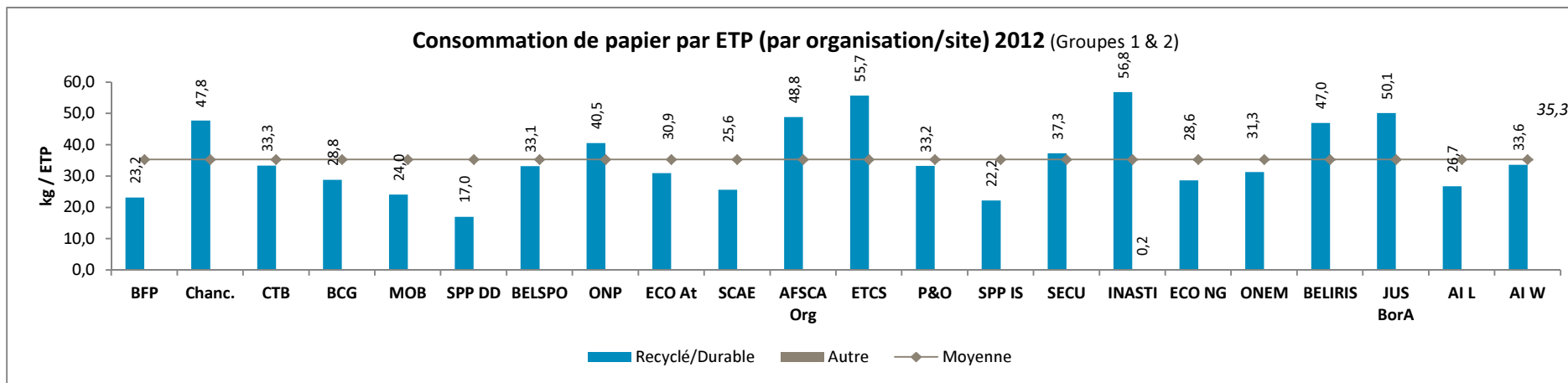
La consommation de papier est un aspect environnemental typique pour les services publics. Nous constatons ici une belle évolution.

Chiffres clés 2012

		BELGIQUE 2012	PAYS-BAS 2011	SUISSE 2009-2011
Score moyen de la consommation d'eau / ETP (m ³ /ETP)	Groupes 1 et 2 (n=23) (groupe 1/groupe 2)	35,3 (33,4 / 39,2)	30,6 kg / ETP (achat de papier)	85kg/collaborateur (également travail d'imprimerie)
	Groupe 3a – AFSCA (n= 3)	21,2	-	-
	Groupe 3b – ONEM (n=3)	40,3		
Part de papier recyclé/durable	Groupes 1 et 2 (n=23) ⁴⁰ (groupe 1/groupe 2)	100 % (100 % / 100 %)	-	Part de papier recyclé : 43%
	Groupe 3a – AFSCA (n= 3)	100 %	-	-
	Groupe 3b – ONEM (n=3)	100 %		

⁴⁰ Le SPF FIN n'a pas communiqué de données de consommation pour 2012, mais d'après les chiffres reçus pour 2011, il semble que la part de papier durable/recyclé s'élève à 52%.

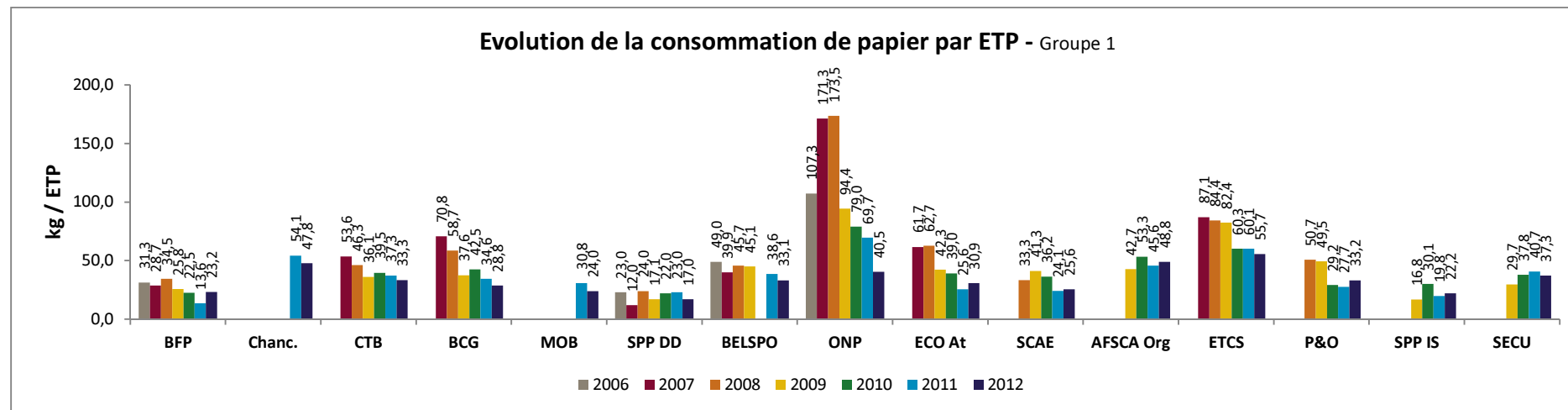
Consommation de papier par ETP



CONCLUSIONS DE L'ANALYSE :

- La consommation moyenne pour les groupe 1 et 2 est de 35,3 kg par ETP, ce qui représente environ 32 feuilles A4 par jour ouvrable ⁴¹ par ETP.
- Les scores des 3 laboratoires de l'AFSCA (groupe 3a) sont une fraction de la consommation totale de toute l'organisation AFSCA, représentée dans le groupes 1&2.
- En ce qui concerne le score moyen du groupe 3b, celui-ci semble supérieur à la moyenne des groupes 1&2. Il s'agit d'institutions venant d'entamer le processus EMAS..
- Hormis une toute petite part pour l'INASTI, les institutions ont choisi du papier durable et/ou recyclé.
- Certaines consommations sont basées sur les comptages de stock et non sur le suivi de la consommation réelle via les imprimantes et photocopieuses.

Evolution de la consommation de papier par ETP



Tendances générales pour le Groupe 1 (n=11)⁴²:

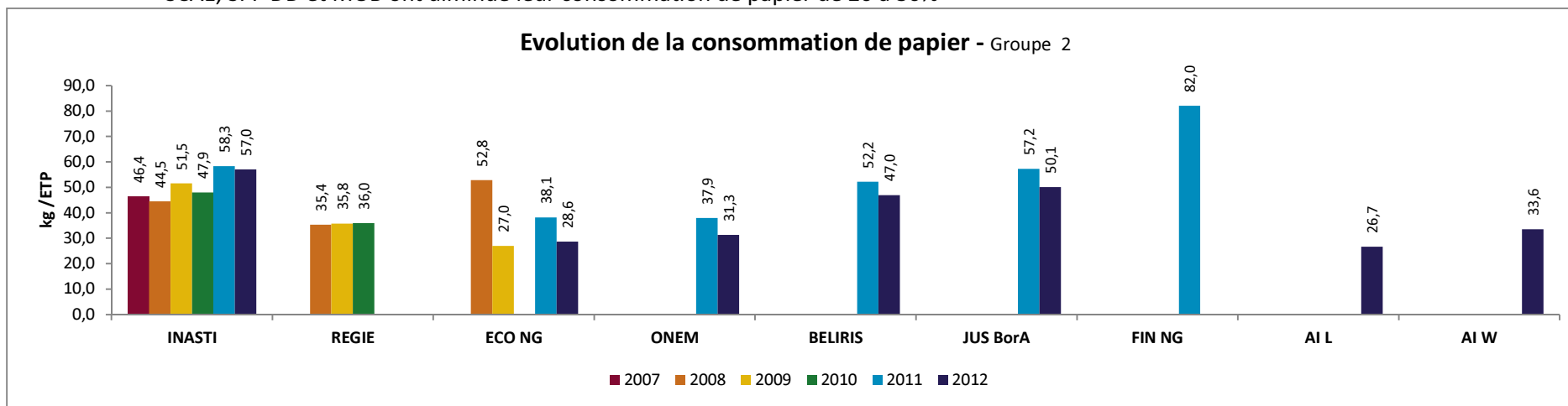
La consommation moyenne a chuté de 19% entre 2010 et 2012.

⁴¹ Sur base de 220 jours ouvrables par an et sachant qu'une feuille A4 pèse 4.99 grammes

⁴² Seuls les sites avec des chiffres comparables pour 2010 et 2012 ont été pris en compte.

Une analyse par institution :

- Dans ce graphique, les oscillations sont limitées. Seules deux institutions connaissent en 2012 une petite augmentation par rapport à 2010, mais leurs résultats en 2011 étaient alors meilleurs que ceux de 2010. D'une manière générale, nous constatons une nette diminution que l'on constate.
- Par rapport aux années de référence, on constate qu'en 2012 :
 - ONP, BCG, SPF ECO AT ont diminué leur consommation de papier de plus de 50%
 - P&O, ETCS, BELSPO, CTB, BFP ont diminué leur consommation de papier de 30 à 40%
 - SCAE, SPP DD et MOB ont diminué leur consommation de papier de 20 à 30%

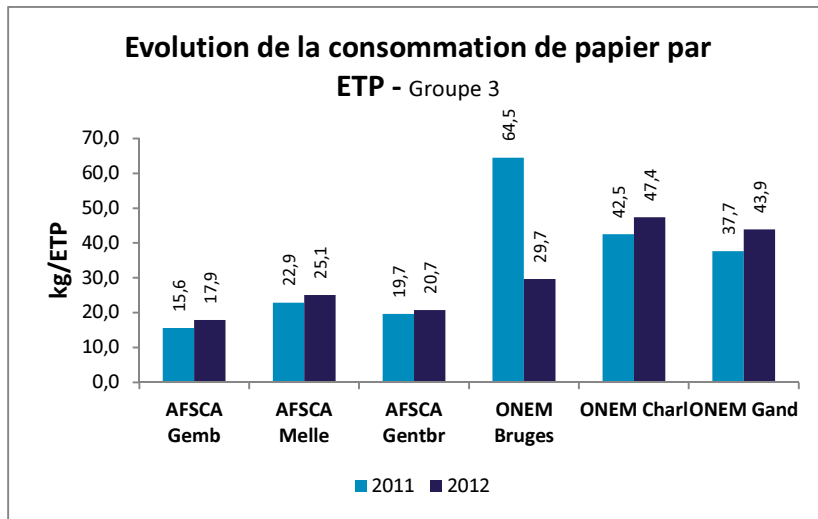


Tendances générales pour le groupe 2 :

Trop peu de données afin d'établir une comparaison avec 2010.

Une analyse par institution :

-Pour l'INASTI, jusqu'en 2010, les valeurs s'appliquent au complexe auquel les 2 sites participants appartiennent ; à partir de 2011, les chiffres s'appliquent à toute l'organisation. Cela signifie donc que pour la consommation de papier, c'est 2011 qui est l'année de référence.



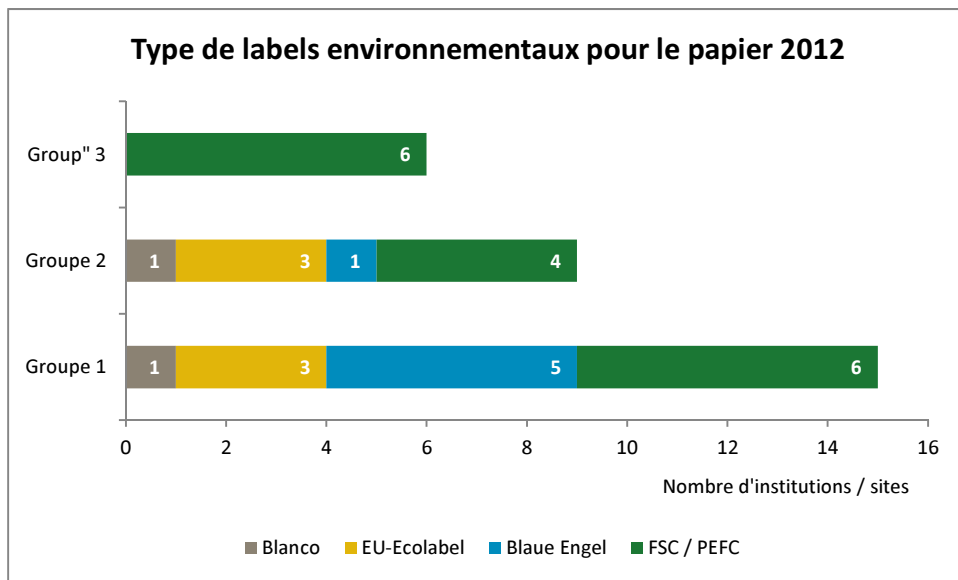
Tendances générales de la consommation de papier par ETP GROUPE 3/ Pas de données permettant une comparaison avec 2010.

Une analyse par institution :

- Données insuffisantes pour l'analyse.
- L'AFSCA Gembloux lie l'augmentation en 2012 par rapport à 2011 à une augmentation du nombre d'analyses et à une restructuration du dispatching. Pour l'AFSCA Melle, la consommation de papier est également liée aux activités centrales (analyses).
- Pour les chiffres des bureaux de l'ONEM, il a été communiqué qu'il s'agit de quantités achetées.

Labels environnementaux

Nous nous sommes intéressés aux labels les plus choisis lors de l'achat de papier. :



BONNES PRATIQUES:

- Pour la sensibilisation, utilisation du site www.moinsdepapier.be
- Application de 'lock print' (l'impression n'aura effectivement lieu qu'en exécutant un code à l'imprimante)
- Le principe de l'E-government⁴³ appliqué dans différentes institutions.
- Suite de la réalisation du projet "ECOPRINTING" par le SPF ECO At. Des appareils multifonctions ont été installés à tous les étages. Au cours des prochaines années, on éliminera progressivement les imprimantes individuelles et on mettra au point un système de consommation de papier individualisé pour les appareils multifonctions.

⁴³ L'E-government renvoie à l'utilisation de l'information et de la technologie de communication (ICT) pour mettre à disposition des citoyens, des entreprises et des autorités des informations et des services.

5.8.DECHETS

Le tri et la collecte sélective des déchets sont pour de nombreuses institutions l'une des premières étapes dans le processus de gestion des déchets. De fréquentes campagnes de motivation sont nécessaires pour ne pas perdre de vue cet objectif. La deuxième étape est la prévention des déchets et la promotion de leur réutilisation (toners d'encre, bouchons en plastique, etc.). Lors de l'achat de matériel, il est bon d'anticiper la question des déchets à venir en prévoyant dans les marchés publics les critères nécessaires à ce sujet.

Tout comme dans le premier benchmarking, le suivi précis de la quantité de déchets produite reste problématique. Plus de la moitié des participants ne disposent de données précises que pour le papier et le carton. Pour les autres flux de déchets, les données sont moins fiables : nous devons nous contenter de données comme le nombre de litres, le nombre de conteneurs (exprimé en m³) le nombre de sacs poubelles . Les chiffres clés présentés ci-dessous sont donc à interpréter avec prudence.

Les laboratoires de l'AFSCA produisent une quantité importante de déchets liés à leurs activités spécifiques.

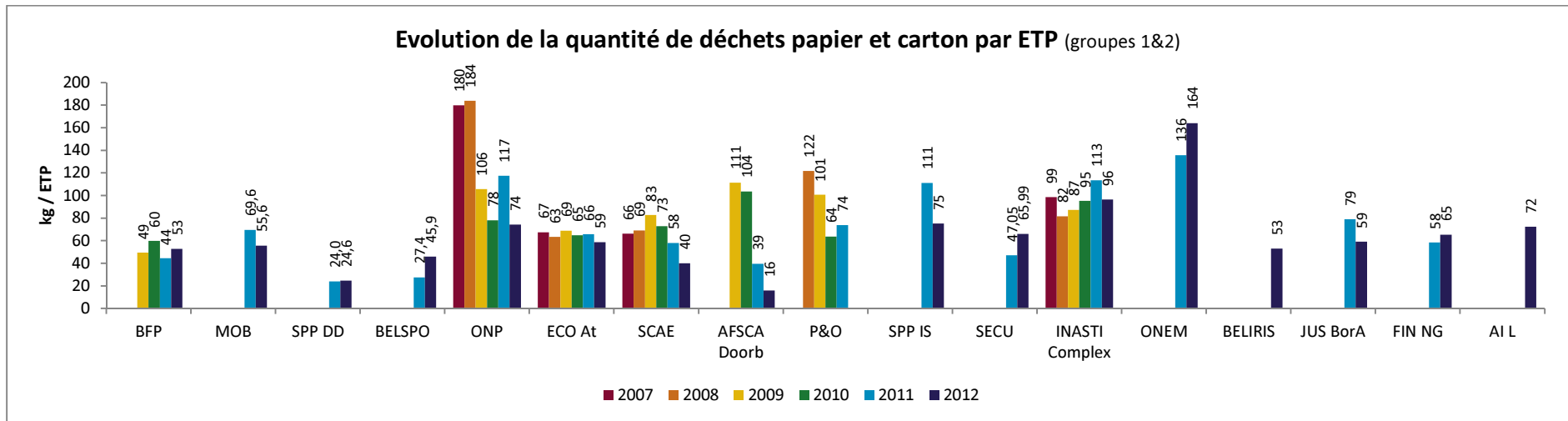
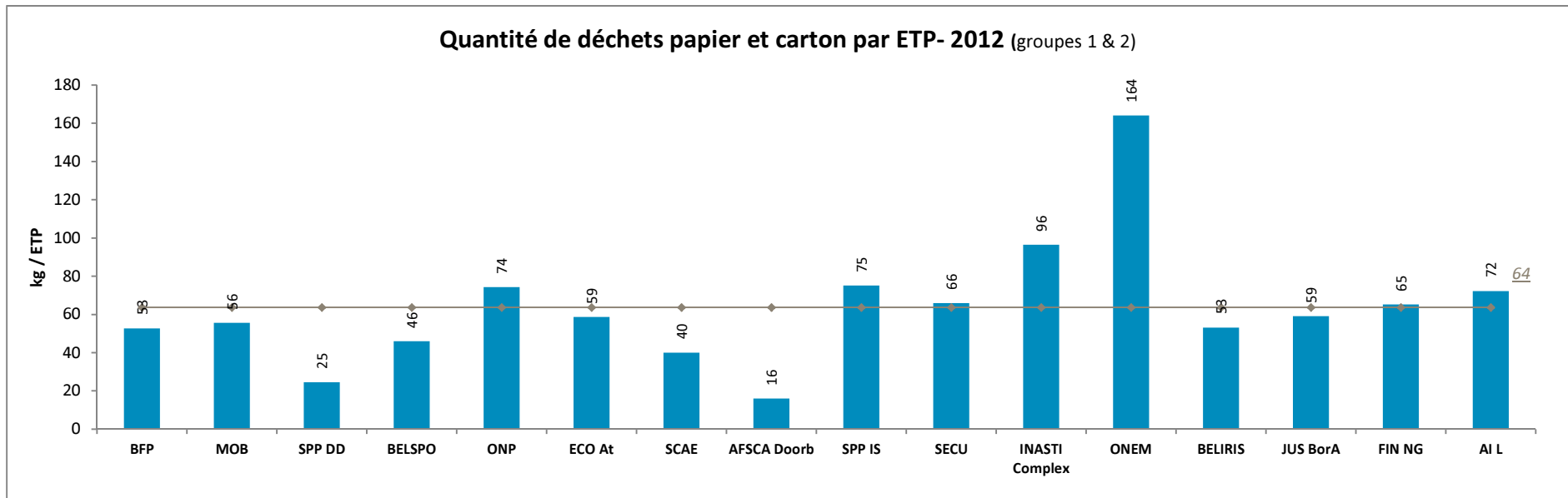
Chiffres clés 2012

		BELGIQUE 2012	PAYS-BAS 2011	SUISSE 2009 - 2010
Score moyen de la quantité de déchets "Papier et Carton" produite (kg / ETP)	Groupes 1 et 2 (n=16) (groupe 1/groupe 2)	63,7 (51 / 85)	-	-
	Groupe 3a – AFSCA (n=3) Groupe 3b – ONEM (n=3)	- 56,2	-	-
Score moyen de la quantité de "Déchets résiduels" produite (kg / ETP)	Groupes 1 et 2 (n=10) (groupe 1/groupe 2)	45,8 (30,4 / 81,8)	-	-
Score moyen de la quantité de Déchets PMC produite (kg / ETP)	Groupes 1 et 2 (n=9) (groupe 1/groupe 2)	5,1 (3,7 / 7,9)	-	-

Pour les raisons énumérées ci-dessous, nous ne présentons que l'évolution du flux de déchets papier et carton



Papier et carton



CONCLUSIONS DE L'ANALYSE :

- Tout en restant prudents dans l'interprétation de ces chiffres, nous remarquons que la tendance est à la baisse.
- Pour les occupants de la FINTO (SPP DD, AFSCA D et Sécu) un mesurage précis est d'application depuis 2010 grâce à un marché public prévoyant ce suivi.
- Les chiffres de l'INASTI concernent le complexe entier auquel l'INASTI JJ et l'INASTI W appartiennent.

5.9. MOBILITE

D'après une analyse des différentes déclarations environnementales, il semble qu'il y ait une tendance à consacrer davantage d'attention et à entreprendre des actions dans le cadre de la mobilité. Le diagnostic trisannuel du trajet domicile - lieu de travail du SPF Mobilité et Transport et la législation bruxelloise sur les plans de déplacements d'entreprise mettent la mobilité durable sous les projecteurs.

Le thème de la mobilité est cette année réparti en 3 volets :

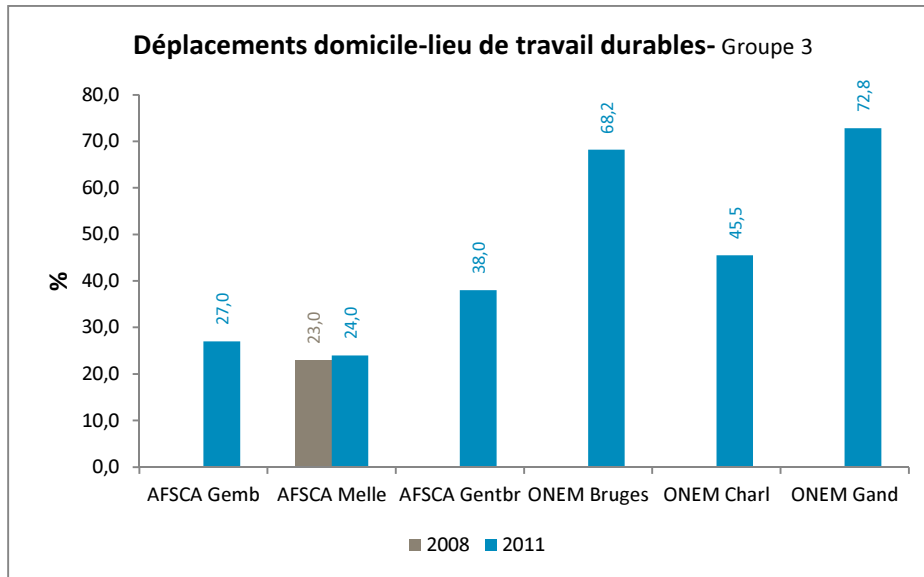
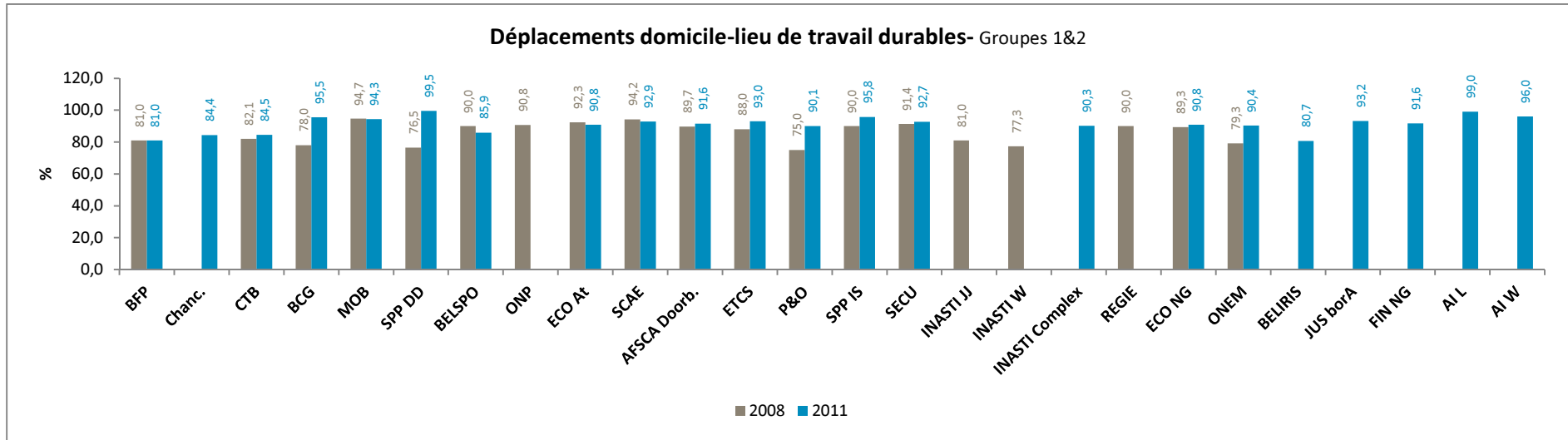
- trajets domicile - lieu de travail (trajet principal),
- les déplacements de service à l'étranger,
- la promotion u vélo pour l déplacements de service.

a) Trajets domicile - lieu de travail (Trajet principal)

Chiffres clés 2012

		BELGIQUE 2012	PAYS-BAS 2011	SUISSE 2009-2010
Score moyen des trajets domicile - lieu de travail durables ⁴⁴ (trajet principal)	Groupes 1 et 2 (n=22) (groupe 1/groupe 2)	91 % (90,8 / 91,5)	-	-
	Groupe 3a – AFSCA (n=3)	29,7		
	Groupe 3b – ONEM (n=3)	62,2		

⁴⁴ Les trajets domicile - lieu de travail durables comprennent les modes de transport suivants : train, métro, tram, bus, vélo et à pied.



CONCLUSIONS DE L'ANALYSE :

- Groupes 1 & 2 :

- Les données de 2011 diffèrent un peu des données précédentes pour le SPF ECO AT et le SPF ECO NG (en 2008: seuls les fonctionnaires de City Atrium, en 2011⁴⁵: personnel du City Atrium, North gate et WTC III), pour l'INASTI (récit similaire que pour le SPF ECO) et pour BELSPO en raison d'un déménagement vers un autre bâtiment en 2010. Ces changements justifient les autres résultats en 2011 versus 2008.

- L'augmentation élevée pour le SPP DD peut être expliquée par un faible nombre d'ETP et une très grande rotation du personnel entre 2008 et 2010.

- On ne remarque aucune baisse subite.

- Groupe 3:

- Les laboratoires de l'AFSCA sont situés dans des endroits peu accessibles en transports en commun, ce qui est moins le cas des bureaux régionaux de l'ONEM. ,

b) Les déplacements de service à l'étranger

Les déplacements de service à l'étranger dépendent fortement du corebusiness d'une institution et des projets ou développements internationaux. Pour les institutions devant effectuer de nombreux déplacements à l'étranger, l'impact environnemental est lourd.

La plupart des missions à l'étranger se font en train ou en avion. *L'avion est de loin le type de transport le plus polluant. Plus la distance parcourue est courte, plus la pollution est importante : sur un trajet de 500 km, un avion consomme 5 fois plus de carburant qu'un train, alors que pour une distance de 1000 km, la consommation est 2,8 fois aussi grande. Pour les déplacements sur des distances courtes et moyennes (jusqu'à 600 à 1000 km, en fonction des possibilités), il est donc préférable d'opter pour le train vu que l'impact sur l'environnement est moindre⁴⁶.* L'impact environnemental peut donc être réduit en encourageant un autre choix que l'avion, du moins pour les distances courtes et moyennes. Nous avons voulu savoir si les institutions fédérales ont adopté des règles relatives au choix du mode de transport lors des missions à l'étranger.

Règles en matière de modes de transport pour les déplacements de service à l'étranger :

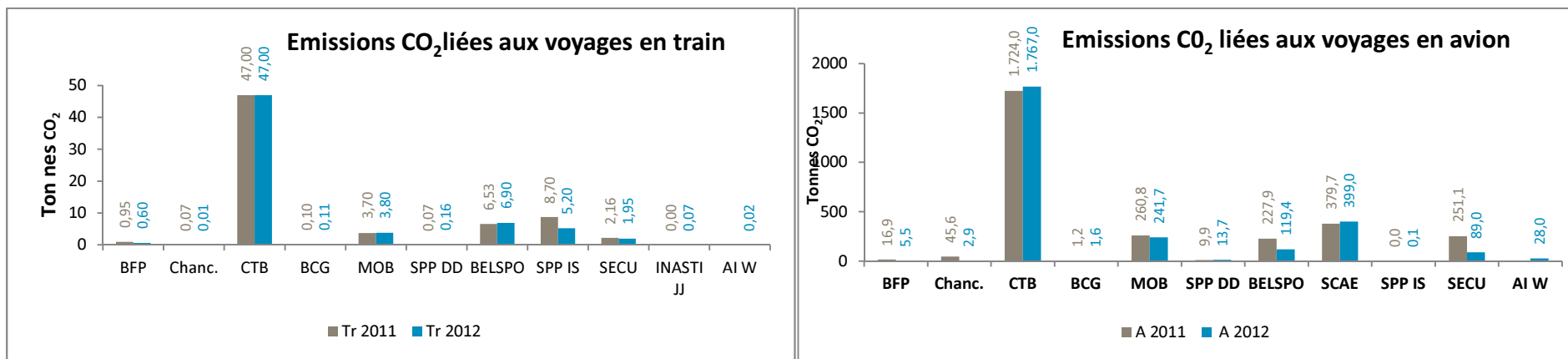
sept institutions disposent d'une note de service ou de règles écrites concernant le mode de transport à utiliser en cas de déplacements en avion à l'étranger. Selon les institutions, le train doit être privilégié pour des distances inférieures à 300, 500, 800 ou 900 km.

Suivi des émissions de CO₂ liées à ces déplacements

Ce sont principalement les sites/institutions fédérales enregistrés EMAS (groupe 1) qui ont communiqué des informations à ce sujet.

⁴⁵ La réglementation bruxelloise en matière de trajets domicile - lieu de travail considère que plusieurs bâtiments d'une même institution situés dans un rayon déterminé, peuvent être considérés comme un seul et unique site.

⁴⁶Source : <http://www.climatechange.be/spip.php?article563>



Compensation volontaire des émissions de CO₂⁴⁷:

La CTB et le SPF SCAE, les deux services ayant le score le plus élevé en termes d'émissions de CO₂ (liées aux déplacements en avion), ont choisi en 2011 et 2012 de compenser volontairement ces émissions⁴⁸.

	CTB a compensé	SPF SCAE a compensé
2011	1720 tonnes de CO ₂	380 tonnes de CO ₂
2012	1767 tonnes de CO ₂	399 tonnes de CO ₂

BONNES PRATIQUES:

- Installation de systèmes de vidéoconférences.
- Application informatique pour l'enregistrement des demandes de missions à l'étranger.
- Avec la compensation de ses émissions de CO₂, la CTB investit dans un projet durable de captation de méthane dans une installation de transformation de déchets à Dar Salaam (Tanzanie). Le projet est enregistré sous le numéro UNFCCC Project 0908 'Landfill gas recovery at Mtoni Dumpsite' (<http://www.co2logic.com/home.aspx/en/OUR+CLIMATE+PROJECTS/In+Africa/Dar+es+salaam+CO2+unfccc.html>)

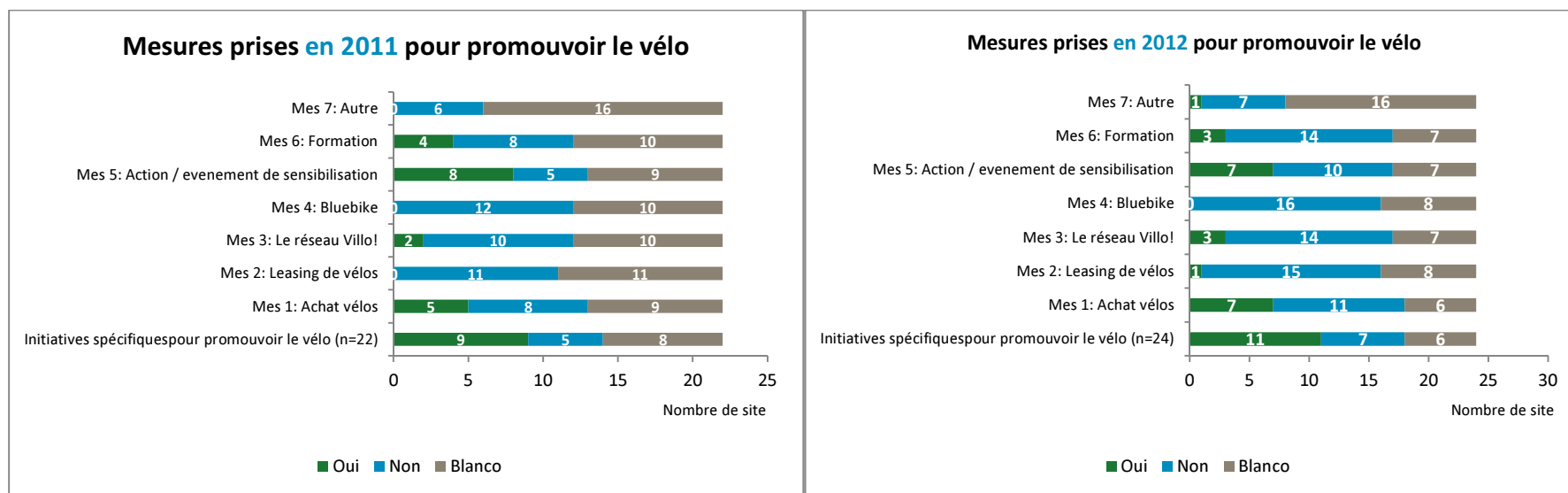
⁴⁷ La compensation volontaire des émissions de CO₂ est un mécanisme de marché où une personne (physique morale) investit dans un projet à titre de compensation des émissions de gaz à effet de serre causées par l'une de ses activités : les déplacements en avion, l'utilisation quotidienne de voitures, le chauffage des bâtiments d'entreprise ou les événements (recenter) comme les concerts, les festivals, etc.

⁴⁸ La CTB a également compensé une partie des émissions de CO₂ liées à sa consommation d'électricité

c) Déplacements de service à vélo

Pour contribuer à une mobilité durable, de nombreuses institutions prennent des mesures afin de promouvoir le vélo pour les petits déplacements de service. Le législateur bruxellois impose aux employeurs de prévoir des places de parking pour les vélos⁴⁹, pourquoi donc ne pas profiter de manière optimale de cette infrastructure obligatoire ?

Nous avons voulu savoir quelles mesures ont été prises à ce sujet en 2011 et 2012.



Il ressort de l'enquête qu'en 2011 et 2012, plus de 40% des sites participants ont entrepris des actions de promotion du vélo. Les mesures les plus courantes dans ce cadre sont :

⁴⁹ Dans le plan de déplacements d'entreprise pour les entreprises disposant de plus de 100 travailleurs sur un site, le législateur bruxellois formule l'exigence suivante : ' Il doit y avoir suffisamment de places de parking pour vélos disponibles pour les travailleurs qui viennent à vélo sur votre site, majorées de 20%. Ce nombre ne peut jamais être inférieur à 20% des places disponibles pour les véhicules à moteur.'



- Actions de sensibilisation ou événements spécifiques
- Achat de vélos de service
- Formation
- Abonnement Villo proposé aux employés.

BONNES PRATIQUES:

- Utilisation et enregistrement de l'offre VILLO.
- Participation à un après-midi de formation de Pro Vélo "A vélo dans le trafic"
- Participation à la Bike Experience
- Augmentation du nombre de places de parking pour vélos

5.10. BIODIVERSITE

Nous avons pu déduire du premier benchmarking que le thème de la biodiversité⁵⁰ avec l'indicateur de performance environnementale obligatoire correspondant ne connaissait que peu de succès ou qu'il était considéré comme non-significatif, et ce, en particulier pour les sites situés dans la ville de Bruxelles. En partie compréhensible, car le potentiel écologique - sur ce plan - est limité pour de nombreux bureaux dans les grandes villes. Mais la biodiversité peut être accomplie en utilisant chaque petit morceau d'espace disponible au sol, sur les murs, les balcons, les terrasses de toit, les escaliers et les toits plats. En outre, il y a également des sites régionaux où davantage de mesures sur le plan de la biodiversité sont possibles.

Afin de mieux faire connaître le concept de la "Biodiversité" et les actions possibles, le SPP DD ensemble, avec le SPF Santé,⁵¹ a organisé en 2012 des sessions de formation spécifiques (3 demi-journées) - pour le groupe de travail EMAS-CIDD⁵². Au cours de ces sessions, un indicateur de valeur utile afin d'évaluer le potentiel écologique sur la parcelle a été commenté. Il s'agit de ce qu'on appelle le **Coefficient biotope par surface (BAF- Biotope Area Factor)**. Nous avons volontairement repris cet indicateur dans ce benchmarking, en plus de celui obligatoire.

L'indicateur de performance environnementale pour la biodiversité - obligatoire selon le règlement EMAS - est la part 'utilisation nationale', celle-ci est obtenue en comparant la superficie bâtie avec la superficie totale de la parcelle.

Chiffres clés 2012

		BELGIQUE 2012	PAYS-BAS 2011	SUISSE 2009-2010
Score moyen de la part de "l'utilisation des terres" (superficie bâtie / superficie totale de la parcelle)	Groupe 1 et 2 (n=11)	0,95	-	-
	Groupe 3 (n=5)	0,48	-	-

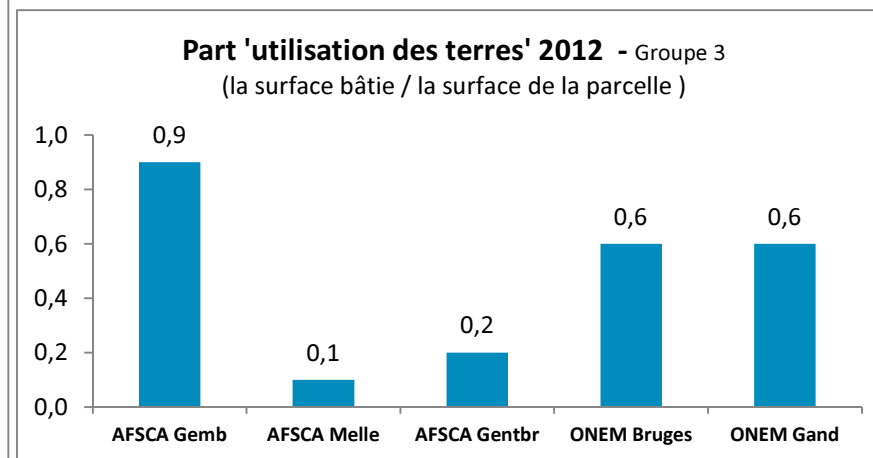
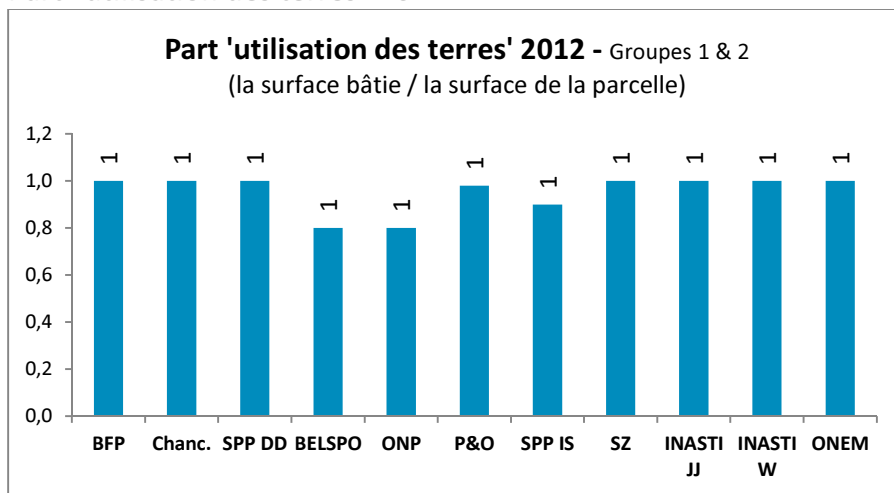
La faible réaction du groupe 1&2 (45%) se situe dans le fait que cet indicateur n'a pas été considéré comme significatif et qu'il n'a donc pas été suivi. Pour les sites régionaux, la réaction est supérieure (83%).

⁵⁰ Le concept de diversité biologique a été mis en lumière en 1992 lors de la conférence de Rio. La Convention sur la diversité biologique (CDB) a adopté la définition suivante : "la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes".

⁵¹ Le SPF Santé a rédigé un marché public et celui-ci a été attribué à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique. Cet institut se chargeait des sessions de formation en collaboration avec le Jardin botanique national de Belgique et The Climate Consulting Group Factor-X.

⁵² La raison de ces sessions de formation était l'une des conclusions du benchmarking précédent.

Part "utilisation des terres" 2012



CONSTATATIONS ISSUES DE L'ANALYSE :

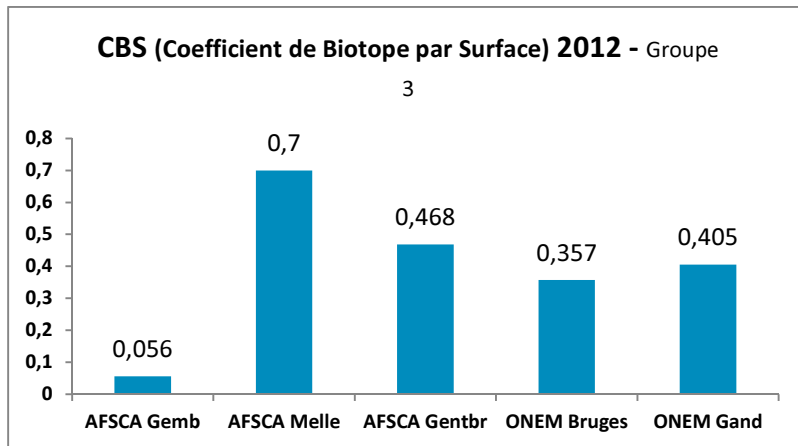
Les bureaux du groupe 1 et 2 se situent dans la région de Bruxelles et les chiffres démontrent que la superficie bâtie occupe 80% ou plus de la superficie totale de la parcelle. Les chiffres des bureaux régionaux (groupe 3) donnent une autre image. Hormis 1 site, les bureaux régionaux disposent de plus de potentiel afin de prendre des mesures sur le plan de la biodiversité.

Le coefficient biotope par surface (BAF)⁵³

Un indicateur précis et plus analytique, ce qu'on appelle le **coefficient biotope par surface**, représente la proportion entre la surface écologique utile et la surface totale de la parcelle. Pour cet indicateur, les façades et toits verts ainsi que les surfaces revêtues perméables sont également pris en compte.

Il s'agit d'un indicateur volontaire et étant donné que la plupart du potentiel se retrouve auprès des bureaux régionaux (groupe 3), nous ne cartographions que ceux-ci. Pour les groupes 1&2, la réaction a été particulièrement faible ; citons néanmoins BELSPO où l'indicateur BAF s'élevait à 0,24 (voir également les bonnes pratiques).

⁵³ L'indicateur BAF a été développé par les services du Sénat à Berlin dans le cadre du développement urbain et est également encouragé par le BIM. Plus d'informations au sujet du coefficient biotope par surface et le calcul : http://www.stadtentwicklung.berlin.de/umwelt/landschaftsplanung/bff/fr/bff_berechnung.shtml ou http://documentatie.leefmilieubrussel.be/documents/IF_DWijken_TER02_NL.PDF?langtype=2067



CONCLUSIONS DE L'ANALYSE :

- Les chiffres confirment le potentiel écologique pour 5 sites.

Bonnes pratiques 2011-2012 :

- Le bâtiment Platinum (BELSPO) couvre une superficie bâtie de 3800m². Le toit plat de 800 m² au-dessus des salles de réunion de Belspo et la bibliothèque ont été équipés d'un substrat et ensemencés avec un mélange de sédum afin de favoriser ainsi un toit vert extensif. Un espace vert de 1000 m² (cour et jardin) se rattache au bâtiment. Le coefficient biotope par surface (ou BAF, Biotope area factor) qui représente la proportion entre la superficie écologique utile et la superficie totale de la parcelle est de 0,24.

POINTS D'ATTENTION POUR L'AVENIR :

- Malgré le fait que l'indicateur de biodiversité ait été considéré comme non significatif par la plupart des bureaux sis à Bruxelles, cet indicateur reste intéressant à suivre. Il y a les bureaux régionaux et on peut s'attendre à ce que suite au cimentage des grandes villes cet indicateur ou le thème "biodiversité" ne fera que gagner en importance, en particulier en cas de construction neuve et de rénovations.

5.11. ACHATS DURABLES / VERTS

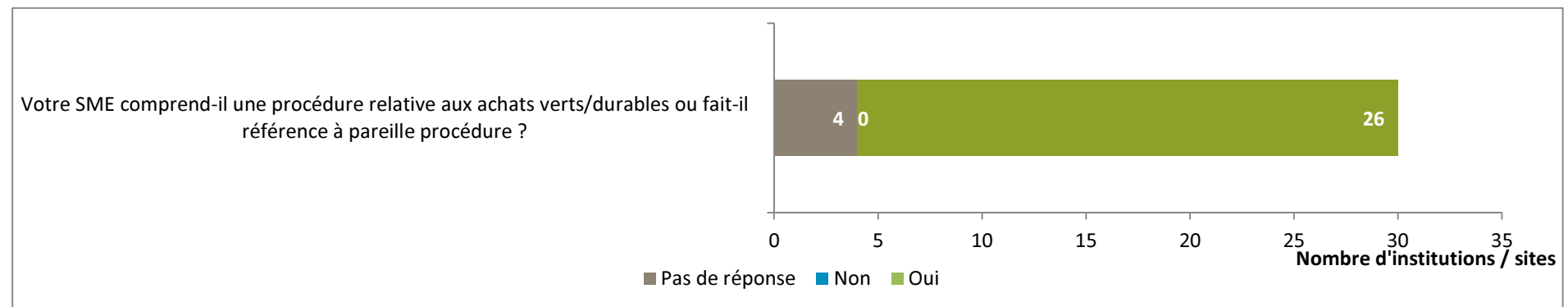
Le système de gestion environnementale EMAS demande de développer une politique d'achats respectueux de l'environnement. Les pouvoirs publics ont déjà publié des circulaires à ce sujet⁵⁴. Il existe également un groupe de travail Marchés publics durables au sein de la Commission Interdépartementale du Développement durable. EMAS est un levier supplémentaire pour implémenter une politique d'achats durables/verts.

La démarche environnementale en matière d'achats peut porter sur :

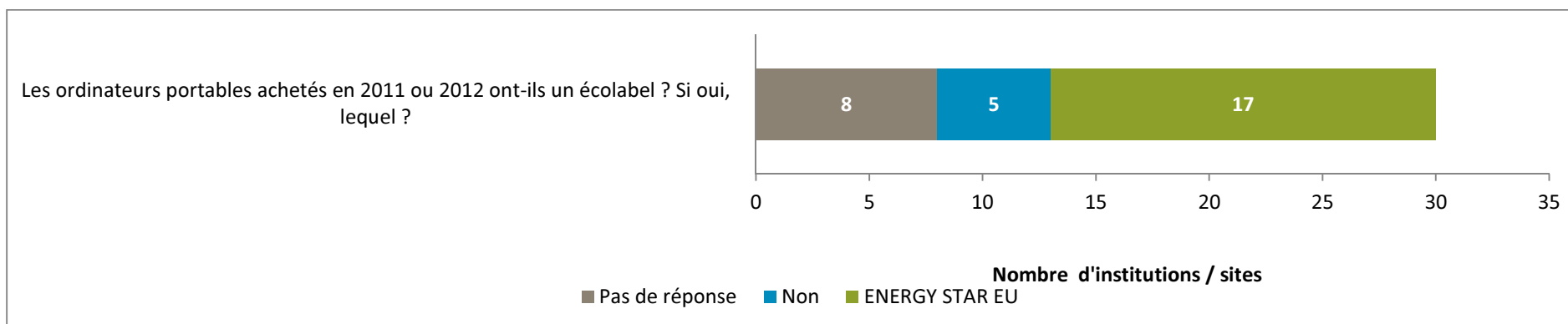
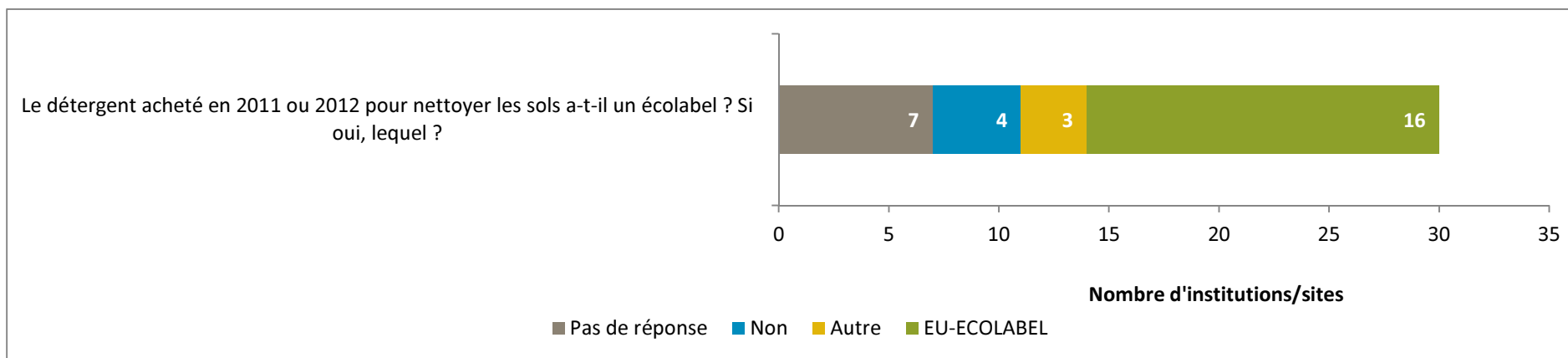
- Le choix d'alternatives écologiques (notamment par l'établissement de critères environnementaux)
- La diminution de la consommation des produits et services (moins d'achats et moins de déchets) (p. ex. audits concernant le remplacement d'imprimantes individuelles par des appareils multifonctions).

Même s'il n'existe pas encore de définition univoque de ce qu'est un marché public durable / vert, nous voulions aborder cette thématique. Nous avons donc posé trois questions relatives aux achats.

Politique d'achat



⁵⁴ Circulaires P&O/DD/1 et P&O/DD/2.



CONCLUSIONS DE L'ANALYSE :

- Tous les services qui ont répondu à ce sondage disposent d'une procédure en matière d'achats durables/verts.
- Les options de réponse à la question relative au détergent étaient⁵⁵ : EU-Ecolabel, Nordic Ecolabelling, 'Österreichischer Umweltzeichen', 'Autre ou Néant. 53% des participants optent pour un détergent portant l'EU-Ecolabel, 10% utilisent un détergent portant un autre label environnemental, 13% utilisent un détergent sans label environnemental et 23% n'ont pas répondu à la question.

⁵⁵ Les options de réponse ont été sélectionnées sur base des labels mentionnés dans le cahier des charges standard concernant les détergents, consultable dans le guide des achats durables (www.guidedesachatsdurables.be).

- Nous retrouvons un score similaire pour la question relative aux ordinateurs portables. 56% des répondants achètent des portables portant le label environnemental "Energy Star EU", 17% en achètent sans label environnemental et 27% n'ont pas répondu à la question. Les options de réponse possibles⁵⁶ étaient : EU-Ecolabel, Nordic Ecolabelling, Blauwe Engel, TCO, Energy Star EU, Autre ou Néant.
- Bien qu'il s'agisse d'une enquête très limitée, il en ressort que l'on prend en compte des critères environnementaux lors de l'achat de ces deux produits.. Il reste cependant une belle marge d'amélioration.

BONNES PRATIQUES:

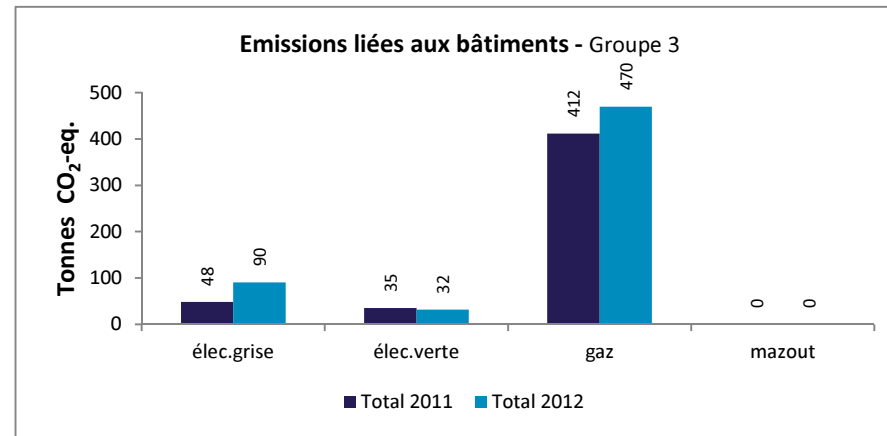
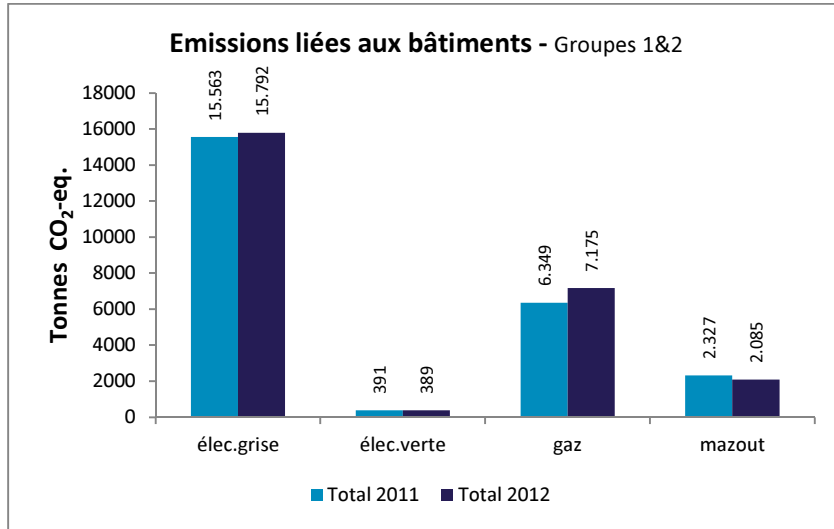
- Depuis le 1er janvier, tous les marchés publics de plus de 5.500 euros (hors TVA) auprès de la Chancellerie feront l'objet d'une "fiche verte" dans laquelle est indiqué si le marché fait l'objet ou non de considérations sociales et/ou environnementales. Résultats 2011 : 167 dossiers avec une "fiche verte", où des critères durables ont été repris dans 74 fiches. Le projet sera encore testé dans les années à venir et, le cas échéant, affiné.

POINTS D'ATTENTION POUR L'AVENIR :

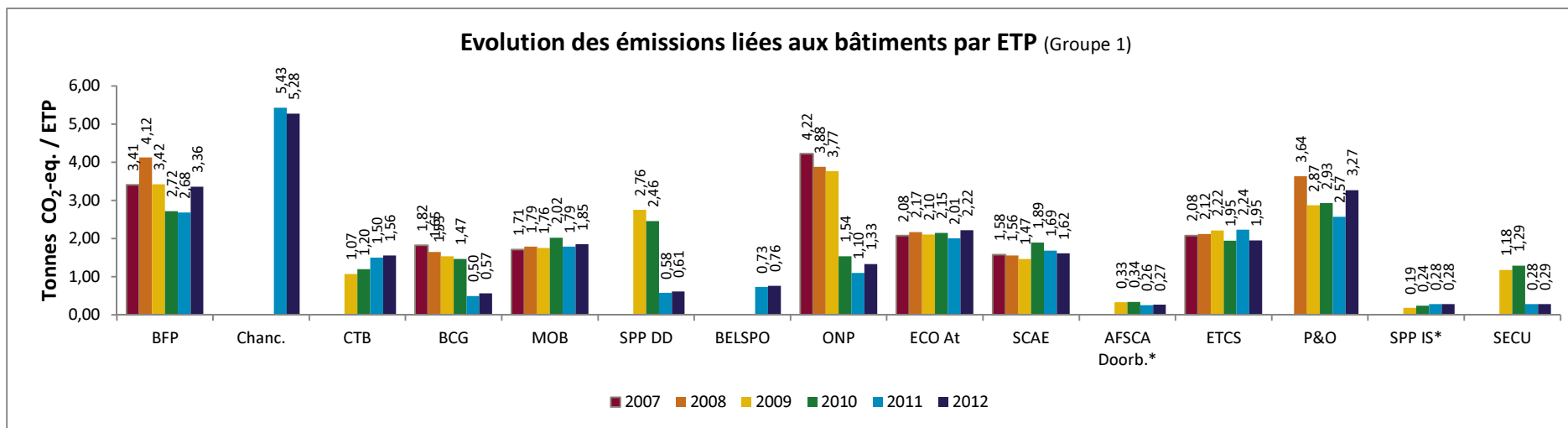
- Suivre les développements ultérieurs relatifs aux indicateurs uniformes.

⁵⁶ Les options de réponse ont été sélectionnées sur base des labels mentionnés dans le cahier des charges standard concernant les ordinateurs portables, consultable dans le guide des achats durables (www.guidedesachatsdurables.be).

5.12.EMISSIONS DE CO2



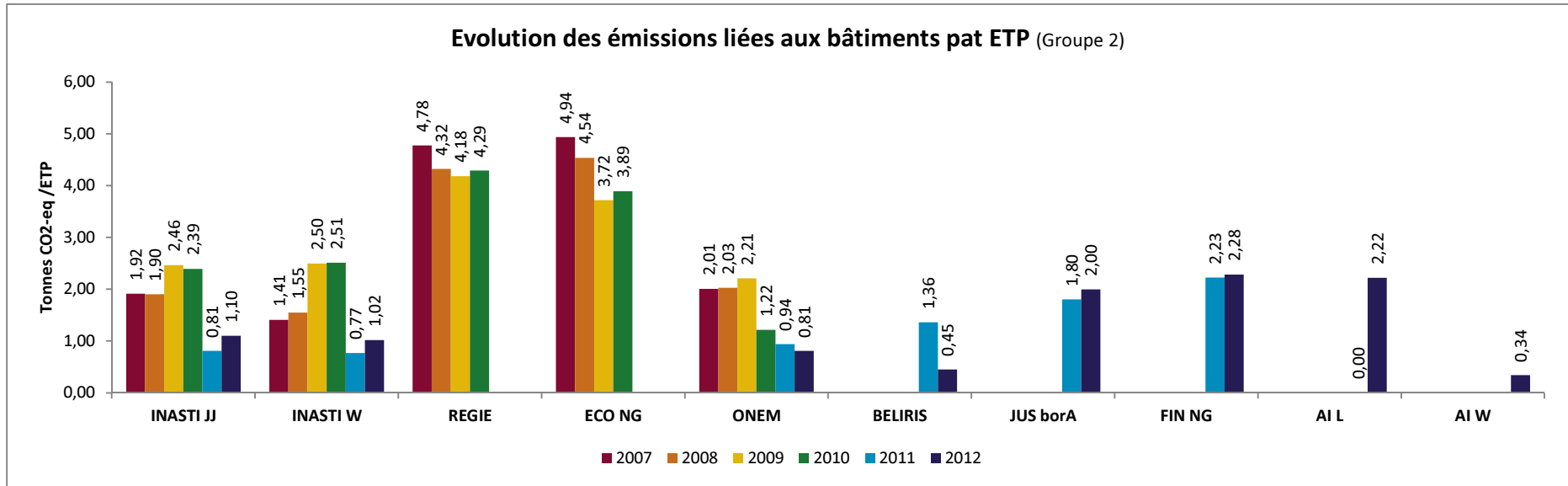
	Groupes 1 & 2		Groupe 3: (3a/3b)	
	2011 (n = 23)	2012 (n = 25)	2011 (n = 6)	2012 (n = 6)
Emissions liées à la consommation d'électricité grise	15.563 tonnes	15.452 tonnes	49 tonnes (49 / -)	91 tonnes (91 / -)
Emissions liées à la consommation d'électricité verte	391 tonnes	411 tonnes	35 tonnes (19/16)	32 tonnes (17/15)
Emissions liées à la consommation de gaz	6.349 tonnes	7.175 tonnes	412 tonnes (248/164)	470 tonnes (277/193)
Emissions liées à la consommation de mazout	2.327 tonnes	2.085 tonnes	0 tonne	0 tonne
Emissions totales liées au bâtiment	24.630 tonnes	25.054 tonnes	496 tonnes (316/180)	593 tonnes (385/208)
Emissions liées au bâtiment par m ² de superficie brute	43,10 kg	42,1 kg	(44 /13) kg	(54/15) kg
Emissions liées au bâtiment par m ² de superficie utile	61,2 kg	64,6 kg	(66 /23) kg	(81/27) kg
Emissions liées au bâtiment par ETP	1.924 kg	1.993 kg	(3.854/447) kg	(4.638/516) kg



Tendances générales des émissions liées au bâtiment par ETP GROUPE 1 (n=13)⁵⁷:

En moyenne, les émissions ont chuté de 14% entre 2010 et 2012. Les baisses soudaines sont dues au passage de l'électricité grise à l'électricité verte.

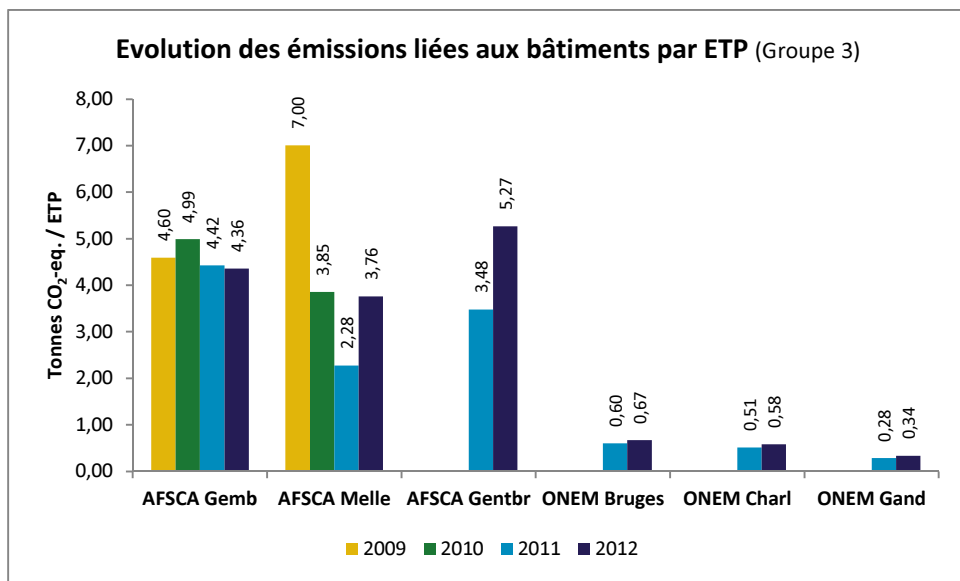
⁵⁷ Seuls les sites avec des chiffres comparables tant pour 2010 que pour 2012 ont été pris en compte.



Tendances générales des émissions liées au bâtiment par ETP GROUPE 2 (n=3)⁵⁸:

En moyenne, les émissions ont chuté de 52% entre 2010 et 2012. Les baisses soudaines sont dues au passage de l'électricité grise à l'électricité verte. Les données de la Régie et du SPF ECO NG font défaut pour 2011 et 2012.

⁵⁸ Seuls les sites avec des chiffres comparables tant pour 2010 que pour 2012 ont été pris en compte.



Tendances générales des émissions liées au bâtiment par ETP GROUPE 3 (n=2)⁵⁹:

En moyenne, les émissions ont chuté de 8% entre 2010 et 2012. Les baisses soudaines sont dues au passage de l'électricité grise à l'électricité verte.

Emissions liées aux déplacements de service

	Groupe 1 & 2 & 3	
	2011 (n = 9)	2012 (n = 11)
Emissions liées aux déplacements en train	69,29 tonnes	65,81 tonnes
Emissions liées aux déplacements en avion	2917,06 tonnes	2667,86 tonnes
Emissions totales liées aux déplacements de service	2986,35 tonnes	2733,67 tonnes
Compensation	2100 tonnes	2166 tonnes

⁵⁹ Seuls les sites avec des chiffres comparables tant pour 2010 que pour 2012 ont été pris en compte.



Emissions par rapport à la consommation de carburant

	Groupe 1 & 2 & 3	
	2011 (n = 22)	2012 (n = 24)
Emissions liées à la consommation de diesel	2786,00 tonnes	2933,68 tonnes
Emissions liées à la consommation d'essence	562,65 tonnes	536,22 tonnes
Emissions totales liées aux déplacements de service	3348,65 tonnes	3469,83 tonnes

3. Conclusions

Le deuxième rapport relatif au benchmarking fait le point sur les prestations environnementales de 22 institutions occupant 30 sites. Les valeurs de consommation moyennes et par institution pour 2012 sont présentées thématiquement et complétées d'une tendance par rapport aux années de référence, des bonnes pratiques identifiées en 2011/2012 et de possibilités d'amélioration pour l'avenir. Les participants sont divisés en 3 groupes : le groupe 1 comprend les sites enregistrés EMAS, le groupe 2, les sites qui ne sont pas encore enregistrés et le groupe 3, les bureaux et laboratoires régionaux.

Les tendances générales décrites ci-dessous sont principalement basées sur les données des groupes 1 et 2.

Quelles sont les conclusions les plus importantes ?

- Sur le plan des **performances énergétiques des bâtiments**, la valeur de consommation moyenne normalisée 2012 concernant le **chauffage** semble moins bonne qu'en 2010. Les valeurs de consommation 2012 restent toutefois inférieures aux valeurs de référence. Les institutions concernées devront évaluer si les augmentations constatées en 2011 ou 2012 constituent un incident ou une tendance fâcheuse. La **consommation d'électricité** est en baisse. D'autres tendances positives sont l'achat d'électricité verte et - pour la première fois - le recours aux énergies renouvelables. **Les audits énergétiques** et la réalisation des mesures y afférentes contribuent à une diminution fondamentale de la consommation d'énergie.
- Les indicateurs relatifs au **parc automobile** gagnent du terrain. Ce n'est pas étonnant, car l'utilisation d'une voiture a un impact sur la pollution de l'air, le réchauffement climatique, et sur les dépenses liées aux frais de carburant. L'attention accordée à ce thème est également stimulée par le législateur, qui impose notamment la prise en compte de l'Ecoscore dans les critères d'achat et/ou l'application du Life Cycle Cost. Il s'agit de nouveaux indicateurs et il est donc trop tôt pour constater des tendances.
- La **consommation d'eau** est un indicateur difficilement gérable en soi. Elle dépend souvent de facteurs externes, comme le nombre de visiteurs et les conditions climatiques (installations techniques). En outre, il manque souvent de relevés de consommation spécifiques (consommation d'eau d'une cuisine de collectivité ou des installations techniques) en raison du manque de compteurs en aval. En 2012 néanmoins, la consommation d'eau moyenne a baissé par rapport à 2010. Soulignons également cette primeur : dans deux sites régionaux, on récupère l'eau de pluie pour la chasse d'eau. Un bel exemple de gestion de cette ressource précieuse..
- Un service public sans **papier**, une utopie ? La tendance relative à la consommation de papier de ces dernières années indique une autre direction. La consommation de ces dernières années a chuté drastiquement et, la consommation de papier écologique/recyclé est devenue la norme.
- La gestion des **déchets** évolue positivement dans le sens où l'on collecte davantage de données à ce sujet et où sont lancées de plus en plus d'actions pour diminuer la quantité de déchets, améliorer leur tri ou valoriser leur recyclage. La principale difficulté de cet indicateur est son expression en kg.
- En matière de mobilité, le fonctionnaire fédéral qui travaille dans la Région de Bruxelles-Capitale améliore la durabilité de ses **trajets domicile-lieu de travail**. De très nombreuses institutions entreprennent également des actions afin de promouvoir le vélo lors des déplacements de service. Il y a de plus en plus de règles et de suivi en ce qui concerne les déplacements de service à l'étranger. Deux services dont les déplacements en avion sont nombreux, choisissent de compenser les émissions de CO₂. Le thème de la mobilité est clairement abordé dans de très nombreuses institutions.

- Les **indicateurs de biodiversité** sont récents, mais gagneront en importance à l'avenir, certainement lorsqu'il s'agira de rénovations de bâtiments et de construction neuve. Dans les grandes villes, les actions potentielles en matière de biodiversité sont rares, mais les bureaux régionaux disposent d'une tout autre capacité sur ce plan.
- La mini-enquête relative **aux achats durables/écologiques** indique que la tendance est sur la bonne voie.
- Finalement, les **émissions CO₂ liées au bâtiment par ETP ou par m²** diminuent en 2012 par rapport à 2010. Ceci est principalement dû à l'achat d'électricité verte et à la diminution de la consommation d'électricité.

À l'exception du chauffage, on voit que la tendance est positive. Le mérite en revient avant tout aux institutions ayant participé au présent benchmarking. Les rubriques "bonnes pratiques" dans le rapport recèlent des mesures intéressantes, enrichissantes et créatives.

Afin de poursuivre le sujet EMAS à l'avenir, nous résumons ici quand même également plusieurs remarques/obstacles :

- Il y a un besoin d'explication concernant la vision générale et le plan d'approche y afférent en matière d'efficacité énergétique des bâtiments pour les bâtiments fédéraux. Ceci peut être une approche importante - et pour certains même une nécessité - si l'on espère que la rationalisation de l'énergie soit encore stimulée. Ici, on pense à des objectifs fédéraux généraux, l'implémentation pratique de l'Art. 5 de la directive relative à l'efficacité énergétique, cartographier les paramètres fondamentaux EPC des bâtiments publics, prévoir des garanties en matière d'efficacité énergétique pour les contrats locatifs, politique relative aux contrats d'entretien des installations techniques, banque de données avec aperçu des installations techniques et de leur vétusté et leurs rendements (pour la propriété urbaine), l'intégration de la politique énergétique dans la gestion quotidienne d'une institution : un "must" ou quand même pas une tâche centrale, l'importance d'une politique énergétique intégrée, le rôle de la Régie, de Fedesco et des institutions dans la question de l'énergie. Les institutions ont besoin d'une "big picture".
- La suggestion citée ci-dessus découle du fait qu'un nombre d'institutions, les "anciens", ont atteint leur limite concernant les économies d'énergie fondamentales. Comment devons-nous réagir à cela dans les prochaines années ?
- Le système de gestion environnementale vise en permanence une amélioration des performances environnementales, mais l'institution détermine elle-même les objectifs à considérer et impose elle-même les quotas à obtenir. Le rapport enseigne qu'il vaut mieux qu'un audit énergétique qualitatif fasse partie du processus afin de parvenir à partir de là à des objectifs effectifs et mesurables.
- On remarque que dans plusieurs institutions la question de l'environnement est dictée d'en haut - en collaboration avec le coordinateur environnemental - et qu'en participation avec d'autres services concernés il y a bien des résultats directs sérieux.
- Sur le plan de la collecte / l'enregistrement de données, une grande dispersion subsiste. Il y a EIS, le logiciel de FEDESCO et les propres banques de données. EIS enregistre - sur base mensuelle - automatiquement la consommation de gaz et d'électricité, l'eau et le mazout peuvent être complétés manuellement. Le contrôle à l'aide du logiciel FEDESCO offre davantage de possibilités d'analyse - principalement également orientées vers les paramètres d'énergie et d'eau, et n'est pas gratuit. Outre l'obligation au sein d'EMAS, les tendances en matière de rapport environnemental demandent également de suivre et d'évaluer d'autres indicateurs (parc automobile, matières premières, déchets, biodiversité et politique d'achat). Chaque institution installera soit sa propre banque de données pour la collecte de données ou réalisera une combinaison des différentes possibilités.

- En raison de l'augmentation des institutions avec leurs caractéristiques, leurs sites et leurs indicateurs, le besoin d'une banque de données conviviale et centralisée reste nécessaire afin de faciliter la collecte, la compilation et l'analyse des données.

ANNEXE 1: Aperçu des participants et des sites afférents.

Participants et sites enregistrés EMAS (à la date du 31/05/2013) :

PARTICIPANTS	SITES
Le Bureau fédéral du Plan (BPF)	Avenue des Arts 47-49, 1000 Bruxelles
La Chancellerie du premier Ministre (Chans) <i>Nouveau</i>	Rue de la Loi 14 et 16, 1000 Bruxelles
La Coopération belge au Développement (CTB)	Rue Haute 147, 1000 Bruxelles
Le Service Public Fédéral Budget & Contrôle de la gestion (BCG)	Rue Royale 138, 1000 Bruxelles
Le Service Public Fédéral Mobilité et Transport (MOB)	Rue du Progrès 56, 1210 Bruxelles
Le Service Public Fédéral de Programmation Développement Durable (SPP DD)	Boulevard du Jardin botanique 50 boîte 8, 1000 Bruxelles
Le Service Public Fédéral de programmation Politique Scientifique (BELSPO)	Avenue Louise 231, 1050 Bruxelles
L'Office national des Pensions (ONP)	Tour du Midi, 1060 Bruxelles
Le Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (ECO)	Rue du Progrès 50, 1210 Bruxelles (City Atrium C)
Le Service Public Fédéral Santé, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement (SCAE)	Eurostation bloc 2, Place Victor Horta 40/10, 1060 Bruxelles (North Gate II et III)
L'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA)	Siège principal : Boulevard du Jardin botanique 55, 1000 Bruxelles
	Laboratoire de Gembloux : Chaussée de Namur 22, 5030 Gembloux
	Laboratoire de Melle : Brusselsesteenweg 370 A, 9090 Melle
	Laboratoire de Gentbrugge : Braemkasteelstraat 59, 9050 Gentbrugge
Le Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale (ETCS)	Rue Ernest Blerot 1, 1070 Bruxelles
Le Service Public Fédéral Personnel et Organisation (P&O)	Rue de la Loi 51, 1040 Bruxelles
Le Service Public Fédéral de Programmation Intégration Sociale (SPP IS)	WTC II, Boulevard du Roi Albert II 30, 1000 Bruxelles
Le Service Public Fédéral Sécurité Sociale (Sécu)	Boulevard du Jardin botanique 50, 1000 Bruxelles

Sites qui ne sont pas enregistrés EMAS (à la date du 31/05/2013) :

PARTICIPANTS	SITES
Le Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (ECO)	Boulevard du Roi Albert II 16, 1000 Bruxelles
L'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI)	Place Jean Jacobs 6, 1000 Bruxelles
	Boulevard de Waterloo 77, 1000 Bruxelles
La Régie des Bâtiments (REGIE)	Avenue de la Toison d'or 87, 1060 Bruxelles
L'Office national pour l'Emploi (ONEM)	Siège principal : Boulevard de l'empereur 7-9, 1000 Bruxelles
	Bureau auxiliaire : Emmanuel de Neckerestraat 5 - 8000 Brugge <i>Nouveau</i>
	Bureau auxiliaire : Rue du Pont neuf 7, 6000 Charleroi <i>Nouveau</i>
	Bureau auxiliaire : Jan Samijnstraat 1, 9050 Gent <i>Nouveau</i>
Le Service Public Fédéral Mobilité et Transport (MOB) - Beliris	Rue du gouvernement provisoire 9-15, 1000 Bruxelles <i>Nouveau</i>
Le Service Public Fédéral Finances <i>Nouveau</i>	North Galaxy, Boulevard du Roi Albert II 33, 1030 Schaerbeek <i>Nouveau</i>
Le Service Public Fédéral Justice <i>Nouveau</i>	Bordet A, Boulevard de Waterloo 115, 1000 Bruxelles <i>Nouveau</i>
Le Service Public Fédéral Intérieur <i>Nouveau</i>	Chaussée de Louvain 1-3, 1000 Bruxelles <i>Nouveau</i>